L'ÉCOLE
DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

Est-on plus heureux à la retraite ?

Alex Martinez
Mathieu Perona

2026-01-15

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Résumé

En France, l'âge de départ à la retraite constitue un des paramètres les plus sensibles du système. Son report, souvent présenté comme logique ou inévitable au regard des évolutions démographiques — baisse du rapport entre actifs et retraités, allongement de l'espérance de vie — rencontre une opposition déterminée. Celle-ci trouve probablement ses racines dans une image très positive de la retraite, présentée, au moins pour ses premières années, comme une période dorée.

Notre analyse met pourtant en évidence un effet modeste à nul du passage à la retraite sur les principales dimensions du bien-être subjectif — la satisfaction à l'égard du temps libre faisant figure de seule exception claire. Dans la quasi-totalité des dimensions, le bien-être des retraités est pratiquement identique à celui des personnes en emploi du même âge. Ce constat vaut pour les hommes comme les femmes, et toutes les catégories socio-professionnelles. L'image très positive de la retraite semble donc comprendre une dimension d'illusion, peut-être fondée sur une erreur d'anticipation du niveau d'activité après la retraite.

Des contrastes existent cependant selon les âges considérés. À âge équivalent, les personnes parties à la retraite avant 60 ans déclarent un niveau de bien-être un peu plus élevé que celles restées en emploi. Cet écart disparaît chez les 60-64 ans, et chez les plus de 65 ans, ce sont les personnes restées en emploi — qui bénéficient d'une meilleure santé, de revenus élevés et de statuts professionnels favorables — qui évaluent plus positivement leur situation. Quel que soit le genre, la catégorie socio-professionnelle ou l'aspect du bien-être considéré, le passage à la retraite ne semble ainsi pas correspondre à une rupture forte.

Une analyse longitudinale — où nous suivons les mêmes personnes avant et après la retraite — montre que le passage à la retraite lui-même est globalement neutre sur la satisfaction dans la vie et la santé subjective pour les personnes qui passent de l'emploi à la retraite, ou qui étaient par choix au foyer avant leur retraite. Ce sont les personnes au chômage avant leur retraite qui voient leur bien-être s'améliorer sensiblement, indépendamment de l'effet de revenu.

Nous suggérons deux facteurs pour expliquer l'attrait pour la retraite dans ce contexte. D'une part, les premières années de la retraite n'apparaissent certes pas comme une période dorée, mais elles constituent un plateau, une pause dans une trajectoire qui va généralement vers un moindre bien-être. Les facteurs de détérioration étant liées aux limitations induites par le vieillissement, le report de l'âge de la retraite signifie une réduction de la durée de ce répit. D'autre part, il ne faut pas négliger l'effet répulsif d'un monde du travail français peu propice au bien-être et à l'épanouissement, et où les seniors peinent à conserver une place.

Ainsi, les marges d'action sont probablement à trouver dans l'organisation du travail à l'approche de l'âge de la retraite, selon des axes qui engagent, par ailleurs, l'ensemble des générations actives.

Remerciements

Ce rapport été établi à la demande de l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale. Son contenu n'engage que ses auteurs et ne constitue pas une position de l'EN3S.

Nous tenons à remercier Christophe Albert et Farhaan Joomun pour leur confiance et leur accompagnement tout au long de ce projet. Nous remercions également les membres du comité de pilotage : Emmanuel Chion, Clémentine Garrouste, Anne Lavigne, Dominique Libault, Frédérique Nortier-Ribordy, Emmanuel Bretin, Elsa Perdrix et Laurent Soulat. Pour les commentaires, conseils et suggestions. Toutes les erreurs sont de notre fait.

Table des matières

I Introduction : Les chemins de la retraite . . . 5
II Le bien-être au tournant de la retraite . . . 7
II.1 Un état de la recherche internationale . . . 7
II.2 Constats récents sur le cas français . . . 8
III Le choix de prendre sa retraite . . . 10
III.1 Le bien-être au cours du cycle de vie . . . 10
III.2 Quand prend-on sa retraite ? . . . 12
III.3 Pourquoi prend-on sa retraite ? . . . 13
III.4 Départs choisis, départs contraints . . . 14
IV Des retraités heureux ? . . . 16
IV.1 À âge égal, les retraités ne sont pas plus heureux que les personnes en emploi . . . 16
IV.2 Le poids du chômage et de l'incapacité de travail . . . 19
IV.3 La santé, une contrainte douloureuse . . . 22
IV.4 Une continuité dans la formation du bien-être . . . 23
IV.5 Bilan d'étape : une transition majoritairement neutre . . . 23
V Passer à la retraite ou quitter le travail ? . . . 25
V.1 Un passage neutre de l'emploi à la retraite . . . 25
V.2 L'auto-sélection dans le travail ou la retraite . . . 26
VI Conclusion . . . 28
Bibliographie . . . 29
Bases de données . . . 32
Table des figures . . . 34
Annexes . . . 35

I. Introduction : Les chemins de la retraite

Le 15 décembre 1995, le gouvernement dirigé par Alain Juppé retirait son projet de réforme des retraites et des régimes spéciaux, après trois semaines de manifestations marquées par une mobilisation massive. Au cours des trente années qui ont suivi, les propositions de réformes des retraites ont toutes fait face à une opposition importante. Le relèvement de l'âge de départ a régulièrement constitué un point d'achoppement. Le relèvement de ce dernier reste profondément impopulaire malgré des craintes largement partagées sur l'avenir du système et sur sa contribution à la dégradation des finances publiques.

Les racines d'un positionnement aussi tranché pour un événement qui est, pour beaucoup, encore lointain, sont à trouver dans les ressentis et les représentations. En France, la retraite bénéficie d'une image très positive. Elle est généralement perçue comme une nouvelle vie, sous le signe de la liberté, du repos, du temps à consacrer à ses proches et à ses loisirs. Sur le plan matériel, la perte de revenus est certes sensible, mais anticipée, et a pour contrepartie une stabilité du niveau de vie inscrite dans le fonctionnement même du système. Autant de facteurs — sécurité, relations avec les autres, autonomie — qui constituent des déterminants bien documentés du bien-être subjectif (Clark, Flèche et al. 2019). À l'inverse, le monde du travail français, notamment son style de management très autoritaire (Amossé, Askenazy et Baghioni 2023 ; Erhel et Palier 2025) et un travail de plus en plus intensif (Askenazy et Erhel 2017), présente peu des traits favorables au bien-être (De Neve et Ward 2025). Pour les seniors, les difficultés se redoublent d'un sentiment d'insécurité lié à une formation professionnelle insuffisante et d'un risque plus élevé du chômage de longue durée.

Le passage à la retraite devrait donc s'accompagner d'une amélioration marquée du bien-être, fondant l'opposition au report de l'âge de départ. Une telle amélioration se révèle pourtant bien difficile à mettre en évidence de manière générale. Au niveau de la population dans son ensemble, le passage à la retraite est certes contemporain d'une modeste amélioration de la satisfaction dans la vie, mais ne semble pas affecter fortement d'autres grandes dimensions. Quant à la satisfaction dans la vie elle-même, si elle s'améliore à l'échelle de la population, cela est largement dû aux seules personnes passant du chômage à la retraite.

Il semble donc utile de construire une image plus complète et plus détaillée de l'évolution du bien-être autour de l'âge de la retraite. Nous mobilisons ici un ensemble large d'indicateurs de bien-être subjectif. La quasi-totalité des travaux ne porte que sur la dimension évaluative, mesurée par une question sur la satisfaction dans la vie. Nous y ajoutons la dimension de la santé subjective ainsi qu'un large spectre d'indicateurs de l'état émotionnel, du sens et des relations. De même, nous distinguons le genre, la catégorie socio-professionnelle et le statut d'emploi afin de mettre en évidence d'éventuelles différences dans l'effet du passage à la retraite sur le bien-être. Enfin, nous adoptons une fenêtre temporelle allant de 55 à 70 ans, centrée sur l'âge de départ à la retraite médian pour les cohortes de nos enquêtes.

Nous amorçons ce travail par un parcours – non exhaustif – des études disponibles concernant l'effet du passage à la retraite sur le bien-être, de la recherche académique internationale aux études plus descriptives centrées sur le cas français. Dans une deuxième section, nous replaçons le départ à la retraite dans son contexte, celui des dynamiques du bien-être à l'égard du cycle de vie dans son ensemble, de sa temporalité précise, et des motivations du choix de l'âge de départ. Notre troisième partie compare le bien-être subjectif des retraités à celui des actifs, selon l'âge et le statut sur

le marché du travail. La quatrième partie approfondit une part de ces constats avec une perspective longitudinale, en suivant les mêmes personnes avant et après leurs retraite.

II. Le bien-être au tournant de la retraite

Un nombre croissant de travaux scientifiques a exploré l'effet du passage à la retraite sur le bien-être subjectif, avec des résultats hétérogènes qui montrent que le contexte matériel et social de cette transition conditionne la manière dont elle est vécue et perçue.

Au niveau le plus élémentaire, le passage à la retraite peut être compris comme un arbitrage entre une diminution des revenus et un accroissement du temps libre, arrivé à un moment de la vie où le travail devient de plus en plus pénible pour certains. La santé intervient comme troisième élément dans ce choix. Elle a une influence tant sur la difficulté à travailler que sur la qualité qu'on peut attendre du temps libre. Une vision plus large du départ à la retraite doit également mobiliser les enjeux en termes de relations et de position sociale. Si la retraite permet de consacrer plus de temps à ses proches (pas toujours sans frictions, voir Moreau et Stancanelli 2019), elle implique une rupture partielle ou totale des relations sociales liées au lieu de travail. La retraite interroge ainsi la fonction sociale de la personne, dans des sociétés où le travail contribue largement à définir le sens qu'on donne à sa vie (voir Bendavid 2025 sur le cas français). L'effet net de la retraite sur le bien-être n'est ainsi pas univoque, et dépend fortement tant des systèmes nationaux que du contexte socio-économique et personnel.

II.1. Un état de la recherche internationale

L'examen de l'effet de la retraite sur le bien-être subjectif est traversée par une tension. D'une part, l'image positive de la retraite, perçue comme une nouvelle vie qui commence, un temps de liberté et de repos[1] (Soulat 2024), semble corroborée par la présence d'un rebond de la satisfaction dans la vie aux alentours de l'âge moyen de la retraite dans de nombreux pays, dont la France (Blanchflower et Oswald 2008; Blanchflower et Bryson 2025; Becker et Trautmann 2022; Bartram 2022; Frijters et Beatton 2012). D'autre part, les analyses longitudinales, qui observent les mêmes personnes de part et d'autre de la retraite — et donc avec une présomption plus forte de causalité — mettent en évidence des effets nuls ou faibles, soit positifs soit en négatif, dépendant pour partie des méthodes utilisées. Concernant la satisfaction dans la vie, Bonsang, Garrouste et Perdrix 2020 suggèrent un effet faible mais plutôt positif, tout comme Nishimura, Oikawa et Motegi 2018 pour la santé subjective.

Cette dispersion des résultats reflète pour une grande part la difficulté à isoler un effet causal pur. La décision de prendre sa retraite est en effet une décision mûrie, parfois de longue date, prise sur la base de connaissances (imparfaites, voir Arrondel et al. 2021), d'anticipations (elles aussi imparfaites, voir Apouey, Guven et Senik 2019) et de contraintes multiples. La stratégie d'identification la plus commune, qui consiste à s'appuyer sur une réforme qui modifie certain des paramètres de choix, se heurte notamment au fait que les réformes des régimes de retraite sont le plus souvent progressives, donc anticipables, ce qui laisse la possibilité aux individus d'adapter leur comportement[2].

À cette difficulté s'ajoutent les différences profondes de contexte de cette décision. Entre pays, les systèmes de retraite sont souvent peu comparables. En France co-existent de nombreux systèmes, présentant des âges de départ et des paramètres de calcul des pensions fort hétérogènes. Des éléments qui ne font pas *stricto sensu* partie du systèmes de retraite conditionnent aussi les termes du

1. Dans le *Baromètre d'opinion de la DRESS*, tant les non-retraités que les retraités comparent négativement la retraite à la période d'activité (Cheloudko 2025, Fiche 18, Graphique 5). Le champ étant composé de personnes de 18 ans et plus, la comparaison inclut des personnes au début ou au milieu de leur vie active, pour lesquelles la retraite est une perspective incertaine, ainsi que des personnes âgées, qui intègrent dans leur évaluation la dégradation de leur état de santé liée au vieillissement.
2. À ce titre, le report possible de la réforme des retraites en France en 2025 pourrait constituer un cas de choc peu anticipable.

choix : l'existence en France de l'ASPA[3] limite le risque de pauvreté des seniors et donc les prolongations d'activité partielle ou précaire contraintes.

Il faut enfin noter que la décision de partir à la retraite s'inscrit dans une longue série de choix qui la conditionnent et la limitent. Ainsi, Hairault, Langot et Sopraseuth 2008 soulignent que l'horizon du départ à la retraite a un effet sensible dès 50 ans sur l'intensité de développement des compétences et l'investissement dans la suite de la carrière, que ce soit de la part des salariés ou de la part des entreprises.

Mobilisant les données de l'enquête Pat€r (PATrimoine et préférences vis-à-vis du TEmps et du Risque), Laurent Soulat met en évidence des effets faibles et transitoires du passage à la retraite sur la satisfaction dans la vie. Selon les approches utilisées, l'effet mesuré est nul, ou faiblement négatif (Soulat 2024 ; Soulat 2025). Sur le plan de la santé objective, Bozio, Garrouste et Perdrix 2021 montrent que le décalage de l'âge de la retraite suite aux réformes de 1993 n'a pas eu d'effet mesurable sur l'espérance de vie des personnes concernées.

II.2. Constats récents sur le cas français

Les standards de publication de la recherche économique privilégient les démarches qui mettent en évidence sans ambiguïté les relations de cause à effet et privilégient les enquêtes longitudinales. Les enquêtes transversales (séries de coupes instantanées) peuvent cependant révéler des indications utiles. Nous résumons ici les résultats de travaux menés au cours des dernières années par l'Observatoire du bien-être du Cepremap.

Un premier travail Péron, Perona et Senik 2019 s'appuie sur des données de panel — qui suivent les mêmes personnes sur plusieurs années — et montre qu'en moyenne, le passage de l'emploi à la retraite est neutre en termes de satisfaction dans la vie. En revanche, les personnes qui passent du chômage à la retraite connaissent en moyenne un gain massif de satisfaction dans la vie. En raison d'un taux de chômage élevé à l'âge de la retraite et de l'ampleur de l'effet, celui-ci explique largement le rebond de la satisfaction dans la vie moyenne constaté dans ces classes d'âge en France. Cette étude constatait également que les enquêtés, à âge donné, évaluent plus favorablement leur santé subjective lorsqu'ils sont en retraite qu'en emploi, et ce dans toutes les catégories sociales[4].

Une seconde note de l'Observatoire du bien-être approfondit ce travail (Margolis 2024), en s'intéressant à la gamme plus large de dimensions du bien-être couverte par notre enquête Camme, et en distinguant trois populations : les seniors actifs (plus de 55 ans et en emploi), les jeunes retraités (plus de 55 ans et à la retraite), et les retraités de plus de 75 ans (l'activité professionnelle devenant rare à cet âge). Nous y montrons que les seniors actifs déclarent une satisfaction dans la vie un peu plus élevée, un plus fort sentiment de sens, une meilleure santé et un optimisme plus élevé que les retraités de la même classe d'âge. Nous relevons également que le profil de satisfaction au cours du cycle de vie présente des différences marquées selon le type d'unité urbaine. Cette note restait toutefois purement descriptive, mettant en évidence des différences brutes, qui s'expliquent en partie par des différences de composition des populations visées, les cadres et professions intermédiaires étant par exemple plus représentées parmi les seniors actifs. Le présent travail revisite ces éléments avec une approche qui neutralise ces effets de composition.

3. Allocation de solidarité aux personnes âgées, qui succède (sans le remplacer pour les personnes déjà bénéficiaires) au minimum vieillesse
4. Si ce constat est en ligne avec les résultats cités précédemment, il est remarquable de l'observer malgré le fait que les problèmes de santé peuvent hâter le départ en retraite.

Par ailleurs, l'Observatoire du bien-être a été sollicités en 2021 et en 2024 par l'UMR et la Chaire Transitions Démographiques, Transitions Économiques pour une enquête sur les adhérentes et adhérents de l'UMR entre 55 et 75 ans. Une première analyse (Perona et Senik 2022, p. 109-117) met en évidence un bien-être très généralement plus élevé chez les retraités que chez les actifs dans cette population particulière — essentiellement des personnels de l'Éducation nationale. cette amélioration de la satisfaction dans la vie tient pour partie à la part des retraités régulièrement engagés dans des activités associatives, tandis que la participation régulière à des activités bénévoles est associée à un maintien du sentiment de sens. Margolis et Perona 2024 confirment ces résultats, constatant un approfondissement de l'écart entre enseignants seniors et retraités, un sentiment de défiance croissant envers les institutions chez les actifs, et une pénalité particulière touchant un grand nombre de dimensions du bien-être chez les personnes touchées par la réforme des retraites de 2023.

III. Le choix de prendre sa retraite

À l'échelle d'une personne, le départ en retraite représente bien évidemment une rupture. Du jour au lendemain, le rythme des journées et les interactions sociales sont profondément modifiés. Cependant, à l'échelle d'une population, les départs à la retraite s'échelonnent sur plus d'une dizaine d'années, au gré des trajectoires personnelles et professionnelles, ainsi que de l'évolution des conditions de départ à la retraite. Afin de restituer ce contexte, nécessaire à la bonne compréhension de nos résultats, nous commençons ici par positionner les années allant de 55 à 70 ans dans l'ensemble du cycle de vie, avant de regarder plus finement quand, au sein de cette fenêtre, la plupart des gens prennent leur retraite, et pour quelles raisons.

III.1. Le bien-être au cours du cycle de vie

Pour des raisons de disponibilité de données comparables, la recherche sur les trajectoires du bien-être au cours du cycle de vie s'est principalement intéressée à la seule satisfaction dans la vie. Il existe à ce sujet un vif débat — que nous ne retracerons pas ici (voir d'Albis, Perona et Senik 2023) — sur la présence d'une trajectoire en U de la satisfaction moyenne en fonction de l'âge. Cette question ne nous intéresse ici que dans la mesure où la période 55-70 ans, correspondant à l'immense majorité des départs en retraite, est aussi celle où l'on observe souvent une inflexion des niveaux de bien-être, à des degrés inégaux selon les dimensions considérées. Il ne s'agit pas pour autant d'une rupture aussi forte que ce qu'une image dorée de la retraite pourrait faire attendre.

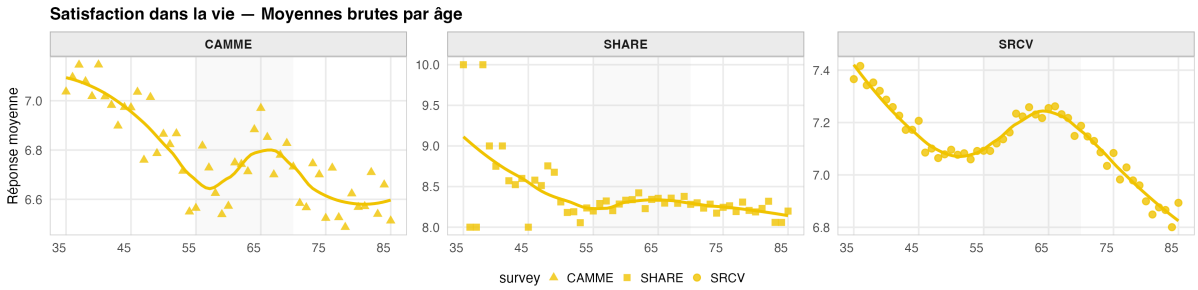

Figure 1 : *Moyenne des réponses sur la question relative à la satisfaction dans la vie.*

Note : Moyenne des réponses à la question de satisfaction dans la vie selon l'âge, pour les enquêtes Camme (2016 - 2025), SHARE (2006 - 2022) et SRCV (2010 - 2023). Chaque point correspond à une moyenne observée par âge, la courbe lisse (ligne jaune) représentant une tendance locale. Ces valeurs sont brutes, non corrigées des différences de composition entre individus. Pour les trois enquêtes, la satisfaction est mesurée sur une échelle de 0 à 10, où 10 correspond au niveau le plus élevé de satisfaction.

En accord avec ce qui se passe dans de nombreux autres pays, la **satisfaction dans la vie** (Figure 1) présente en France un rebond marqué aux alentours de 65 ans. Faut-il y voir le signe indubitable d'une amélioration générale de la satisfaction au moment du passage à la retraite ? Deux éléments appellent à nuancer une interprétation un peu rapide :

- La trajectoire *moyenne* représentée dans le graphique ne doit pas être confondue avec une trajectoire *représentative*. En effet, le point bas entre 45 et 55 ans s'explique largement par une pénalité du chômage plus importante pour cette classe d'âge. Si on ne considère que les personnes constamment en emploi, une pente descendante subsiste entre 35 et 45 ans, mais son inclinaison est nettement plus faible.
- Le rebond qui conduit à un pic aux alentours de 65 ans, que nous explorons plus longuement dans la suite, doit beaucoup aux personnes qui passent du chômage à la retraite, ainsi qu'à une

réduction de l'ampleur de la pénalité liée au chômage.

En d'autres termes, le gain collectif de satisfaction dans la vie à ces âges est dû à une sous-population : les chômeurs seniors. L'ampleur de leur gain de satisfaction lors de leur passage à la retraite, combiné à leur poids important dans cette classe d'âge, est telle qu'elle influence la moyenne à l'échelle de la classe d'âge dans son ensemble. Pour la majorité des personnes, qui passent de l'emploi à la retraite, l'effet sur la satisfaction est nettement moindre. C'est ce que vient confirmer l'examen de deux autres dimensions du bien-être subjectif.

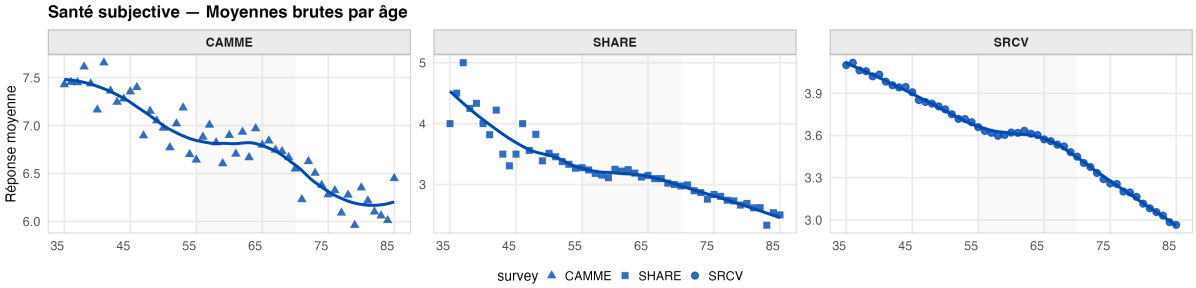

Figure 2 : *Moyenne des réponses sur la question relative à la santé subjective.*

Note : Moyenne des réponses d'autoévaluation de la santé selon l'âge, dans les enquêtes Camme (2016 - 2025), SHARE (2006 - 2022) et SRCV (2010 - 2023). Les points indiquent les moyennes observées et la ligne bleue la tendance moyenne. Une valeur plus élevée correspond à une meilleure santé déclarée. Dans Camme, la santé est évaluée sur une échelle de 0 à 10, tandis que dans SHARE et SRCV, elle est mesurée sur une échelle de 1 à 5.

L'appréciation de la **santé subjective** tend à se dégrader de manière régulière avec l'âge (Figure 2). La décennie comprise entre 55 et 65 ans représente toutefois une forme de plateau qui vient interrompre, transitoirement, cette dégradation de l'état de santé ressenti. Cette pause est cohérente avec les résultats qui mettent en évidence une ré-évaluation positive de la santé suite au passage à la retraite (Apouey, Guven et Senik 2019). Ce phénomène se conjugue probablement à un effet de sélection : les raisons de santé constituent un motif majeur de départ avant l'âge légal. Les personnes ayant la santé la plus dégradée quittent donc le travail plus tôt, et sont peut-être susceptibles de constater une amélioration de leur santé, en particulier si leur travail constituait un facteur de la dégradation de leur état de santé [5].

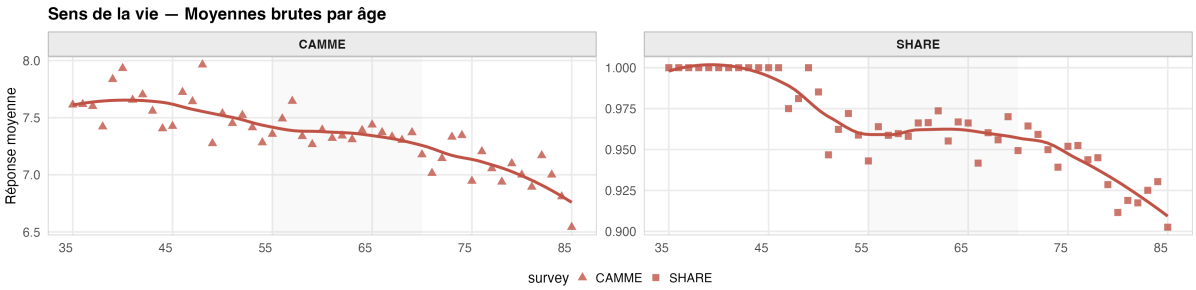

Figure 3 : *Moyenne des réponses sur la question relative au sentiment de sens.*

Note : Moyenne des réponses à la question « Dans quelle mesure votre vie a-t-elle du sens ? » selon l'âge, pour les enquêtes Camme (2016 - 2025) et SHARE (2006 - 2022). Les points représentent les moyennes observées et la courbe lisse la tendance moyenne. Les réponses sont exprimées sur une échelle de 0 à 10 (Camme) ou en proportion d'accord (SHARE).

Le **sentiment de sens** (Figure 3) n'est présent que dans deux des trois enquêtes que nous exploitons. Si la moyenne diminue aussi avec l'âge, elle le fait plus lentement que pour la satisfaction de vie ou la

5. Dans la vague 2024 de l'*European Working Conditions Survey*, 26 % des personnes en emploi interrogées en France considèrent que leur travail a un impact négatif sur leur santé.

santé subjective. Comme pour la santé, on observe une forme de plateau entre 55 et 70 ans. Malgré la place occupée par le travail dans la construction de la position sociale, le départ à la retraite ne semble ainsi pas associé à une perte importante de sens à l'échelle de la classe d'âge. C'est plutôt à partir de 75 ans, quand les effets du vieillissement commencent à limiter plus fortement les liens sociaux (Beasley et Perona 2020) que l'on observe une baisse marquée de ce sentiment.

Sans représenter une rupture majeure, la fenêtre d'âge du départ à la retraite marque ainsi une inflexion — temporaire — dans la dynamique de trois dimensions majeures du bien-être. L'enjeu pour le présent travail est donc de tenter d'identifier, autant que possible, ce qui dans cette inflexion, tient effectivement à l'effet du passage à la retraite.

III.2. Quand prend-on sa retraite ?

Du fait de la multiplicité des régimes et des situations, il n'existe bien évidemment pas UN âge unique de départ à la retraite. Les enquêtes que nous mobilisons couvrent, avec des bornes qui diffèrent, les années de 2009 à 2023, période marquée par plusieurs évolutions des conditions de départ à la retraite.

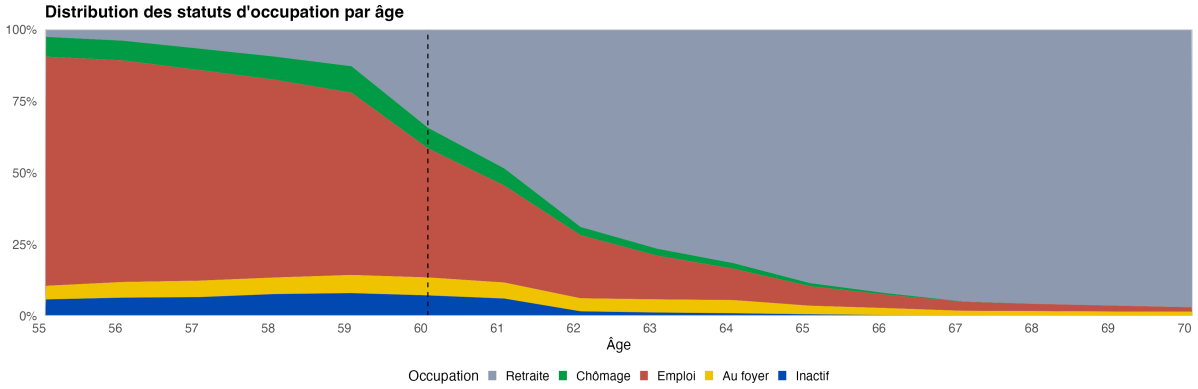

Figure 4 : *Statut d'activité selon l'âge, enquête SRCV (2010 - 2023).*

Note : Cette figure montre la répartition des statuts d'occupation déclarés (emploi, chômage, retraite, au foyer, incapacité, autre inactif) selon l'âge, à partir des données de l'enquête SRCV. Les surfaces empilées représentent la part relative de chaque statut dans la population à chaque âge. La ligne verticale en pointillés marque l'âge de 60 ans.

Les données montrent que la fenêtre d'âge de départ à la retraite est en fait assez réduite. Dans SRCV (Figure 4), la part les personnes retraitées à 55 ans est très faible (2 %). À 60 ans, les deux tiers des personnes sont toujours en activité (emploi ou chômage). À 62 ans, cette part est à peine supérieure à 25 %, et elle passe sous les 10 % à 65 ans.

Pour les générations passées à la retraite au cours des dix dernières années, le départ s'est donc effectué le plus souvent avant le niveau actuel de l'âge légal pour le régime général (62 ans), et nettement avant l'âge pivot de 64 ans. La situation est similaire dans le panel SHARE, avec des proportions encore plus faibles de personnes en retraite avant 60 ans, ou en activité après 65 (Table 8, en annexe).

Les écarts d'âge d'entrée sur le marché du travail, qui repoussent l'âge de l'accès au taux plein pour les plus diplômés, ainsi que le morcellement des carrières, qui pénalisent plutôt les moins qualifiés, ont un effet net très limité. Ainsi que le montre la Figure 5, il n'y a qu'une seule année de différence entre l'âge à partir duquel la majorité des ouvriers et employés sont en retraite, et celui où c'est le cas pour la majorité des professions intermédiaires et des cadres.

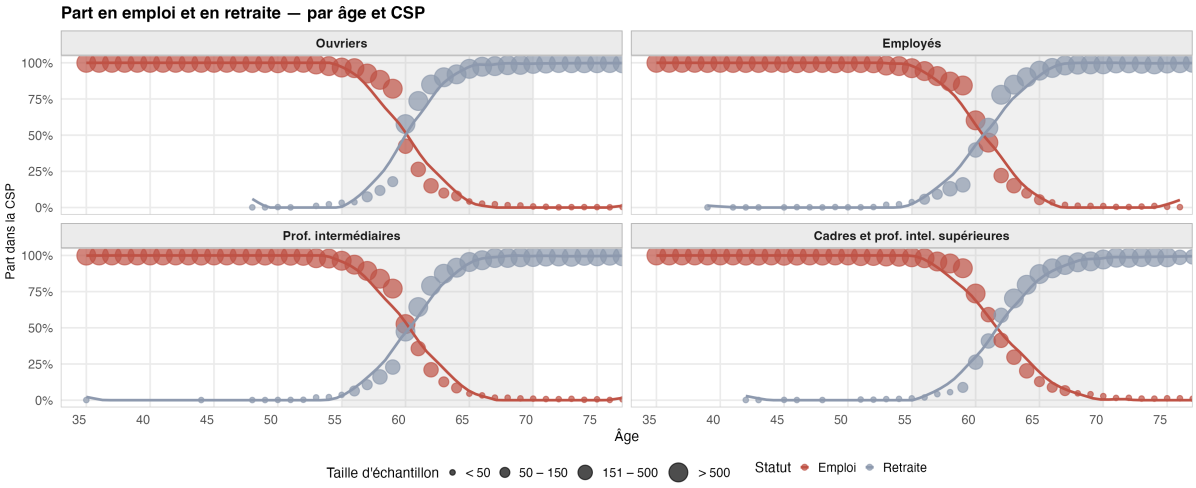

Figure 5 : *Statut d'activité selon l'âge et la CSP, enquête SRCV (2010 - 2023).*

Note : Cette figure montre la répartition des statuts d'occupation déclarés selon l'âge et la CSP, à partir des données de l'enquête SRCV. La taille des points représente le nombre d'observations.

Pour la suite, nous distinguerons trois classes d'âge :

- 55-59 ans, où l'emploi est la situation majoritaire.
- 60-64 ans, représentant l'essentiel des années de transition.
- 65-70 ans, où la retraite est la norme, et la poursuite d'une activité révèle soit d'une forte appétence pour la poursuite de l'activité, soit d'une contrainte financière forte.

III.3. Pourquoi prend-on sa retraite ?

L'enquête SHARE nous renseigne également sur les motifs de départ à la retraite (Figure 6). À partir de 60 ans, l'atteinte de l'âge légal de départ[6] constitue la principale raison déclarée, avec plus de 75 % des réponses, que ce soit chez les cols bleus ou chez les cols blancs.

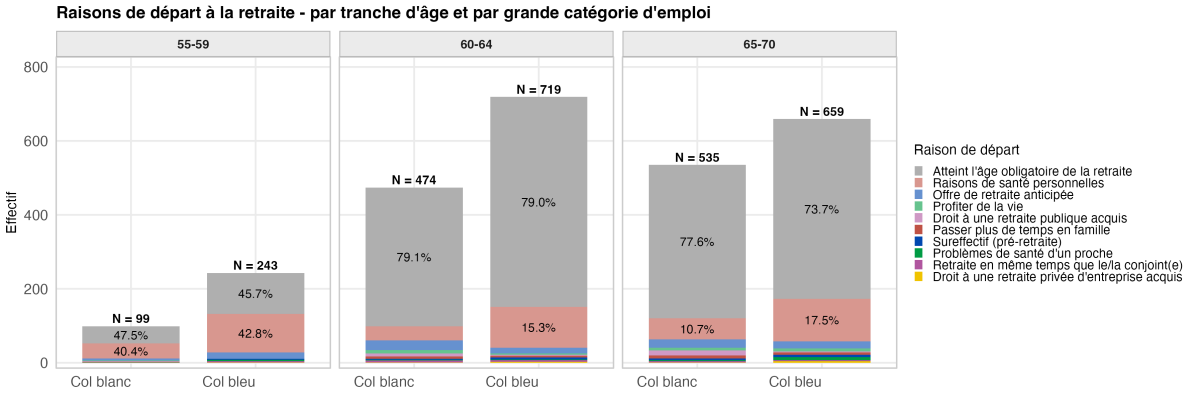

Figure 6 : *Raisons du départ à la retraite, enquête SHARE (2006 - 2022).*

Note : Répartition des principales raisons déclarées de départ à la retraite, par tranche d'âge et catégorie socioprofessionnelle (cols blancs / cols bleus). Les barres empilées représentent la part de chaque motif dans le total des réponses (âge légal atteint, santé, retraite anticipée, raisons familiales, etc.), selon les données de l'enquête SHARE. Les « cols blancs » regroupent les catégories 1 à 4 de la variable EP016_NTofJob (professions de direction, intellectuelles, intermédiaires et employés administratifs), tandis que les « cols bleus » correspondent aux catégories 5 à 9 (personnel de services, agriculteurs, ouvriers qualifiés, conducteurs et professions élémentaires). Le code 10 (professions militaires) est exclu.

6. Le questionnaire en français de l'enquête propose comme modalité « J'avais atteint l'âge obligatoire de la retraite ». Nous pensons que cette modalité a été comprise comme l'atteinte de l'âge légal, la notion d'âge obligatoire n'ayant de sens en France que pour un nombre restreint d'emplois.

Les départs précoces (avant 60 ans dans ce contexte) s'expliquent pour moitié par l'appartenance à un régime permettant un tel départ (pratiquement la moitié des cas, cols blancs comme cols bleus). Les raisons de santé constituent l'autre motif important (plus de 40 % des cas). Dans la mesure où les autres modalités proposent des options relevant du choix (« Passer plus de temps avec ma famille », « Profiter de la vie »), il s'agit là certainement de départs contraints, c'est-à-dire de personnes qui auraient souhaité poursuivre leur activité professionnelle. Si on leur ajoute une part des 6 %-7 % de personnes concernées par une offre de retraite anticipée, près de la moitié des personnes partant à la retraite avant 60 ans auraient probablement préféré continuer leur activité. Le motif de départ pour des raisons de santé reste présent après 60 ans, avec plus de 15 % des cols bleus, et un peu moins pour les cols blancs.

III.4. Départs choisis, départs contraints

Les résultats de la section précédente (Figure 6 et Figure 16) montrent que les motifs déclarés de départ à la retraite renvoient à des situations hétérogènes. D'un côté, l'atteinte du *droit / de l'âge légal* (au sens large : âge atteint ou droits à pension acquis) correspond au scénario majoritaire et s'accompagne, en moyenne, de niveaux de bien-être plus élevés. De l'autre, le motif « Santé (personnelle/proche) » est associé à des niveaux de satisfaction et, surtout, de santé subjective nettement plus faibles, ce qui est cohérent avec l'idée qu'il s'agit plus souvent de sorties *subies* ou dégradées que d'un choix positif.

Ces constats descriptifs indiquent les lignes de force du reste de notre travail.

La prévalence du motif d'atteinte d'âge légal de départ à la retraite indique un **souhait majoritaire de partir à l'âge légal**. De fait, l'enquête *Motivations de départ à la retraite* de la DREES (Cheloudko 2025, Fiche 19) indique un âge *souhaité* de 61 ans en moyenne, pour un âge *effectif* moyen de 62 ans et 5 mois. Ainsi, l'atteinte de l'âge légal pèse souvent plus dans les motifs de décision que l'obtention d'une retraite à taux plein, conformément à l'« effet-horizon » évoqué plus haut : l'âge légal structure les anticipations et les projets de vie. Tout report de l'âge de départ vient donc contrarier des projections existantes, et peut être vécu comme une contrainte, y compris lorsque l'ajustement financier individuel paraît limité.

L'état de santé constitue un motif essentiel de départ à la retraite. Si les déterminants de la santé à ces âges sont multiples, ceux liés au travail présentent une pertinence particulière dans le contexte de ce rapport. Dans la vague 2024 de l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS), un quart des personnes interrogées en France déclarent que leur travail présente un risque pour leur santé. Dans le même temps, 18 % des actifs de plus de 50 ans et en emploi ne se disent pas capables de continuer le même travail jusqu'à la retraite (Beatriz 2023, contre 37 % pour l'ensemble des actifs en emploi).

Ces éléments suggèrent qu'à la présentation classique de la décision de départ — un arbitrage entre moins de revenu et plus de temps libre — s'ajoute en France un sentiment répandu de **souffrance au travail** en fin de carrière. Les seniors subissent l'accumulation des effets négatifs du travail sur leur santé, dans les métiers identifiés comme pénibles, mais aussi dans des métiers plus protégés (par exemple l'impact de la sédentarité dans les emplois de bureau). Plus généralement, certains déterminants centraux du bien-être au travail, comme le développement des compétences ou les perspectives de carrière, deviennent plus problématiques quand s'approche la fin d'activité. Plutôt qu'un choix uniquement « positif » de la retraite, il faut donc envisager la possibilité que le départ corresponde

aussi, pour une partie des individus, à une sortie *contrainte* ou à une mise à distance d'un monde du travail devenu moins soutenable.

Tous ces éléments indiquent un fort **effet de sélection** : les personnes continuant à travailler après l'âge où elles pourraient partir à la retraite sont susceptibles d'appartenir, de manière disproportionnée, à deux sous-populations très différentes :

- les personnes **contraintes** de rester en emploi pour des raisons financières, y compris au-delà de l'âge pivot (par exemple parce que leur pension, même à taux plein, serait trop faible pour faire face à leurs besoins) ;
- les personnes trouvant **beaucoup de satisfaction** dans leur travail, vraisemblablement plus qualifiées, en meilleure santé et mieux insérées.

Encadré 1 : Qui sont les plus de 65 ans encore en emploi ?

La poursuite d'une activité professionnelle au-delà de 65 ans peut s'expliquer par la volonté d'augmenter ses revenus, par le cumul entre emploi et retraite ou la volonté de bénéficier d'une surcote sur sa retraite à venir, ou (et ce n'est pas exclusif) par un attachement à son activité professionnelle. Si nous ne pouvons pas connaître directement les motivations des personnes de notre échantillon, nous pouvons en inférer certaines de l'observation de leurs caractéristiques socio-démographiques.

Tout d'abord, il s'agit plus souvent d'hommes de que femmes. Celles-ci ne représentent que 38 % des personnes cumulant emploi et retraite, et 42 % des personnes en emploi après 65 ans. Ce sont rarement des ouvriers ou des employés, qui représentent 45 % de la classe d'âge mais 27 % des personnes en emploi après 65 ans (et 10 % des cumulants), un peu plus fréquemment des professions intermédiaires ou des cadres. Le taux de poursuite de l'activité est surtout massif chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (29 % des cumulants et 18 % en emploi, alors qu'ils ne représentent que 7 % de l'échantillon). Les agriculteurs de leur côté cumulent très fréquemment emploi et retraite.

La poursuite d'activité semble rarement procéder d'une contrainte de revenu : elle est beaucoup plus fréquente quand le décile de revenu le plus élevé (emploi et cumul dépassent les 30 %). Cette part tombe à moins de 15 % dès le neuvième décile, et diminue avec le niveau de revenu.

La poursuite d'activité est donc principalement le fait de personnes qui auraient la possibilité matérielle d'arrêter, mais ne le souhaitent pas, que ce soit du fait de l'intérêt qu'elles trouvent à leur travail, ou d'un attrait pour des revenus élevés. *A contrario*, la part des personnes continuant à travailler du fait de pensions de retraite trop modestes apparaît faible. Il faut toutefois garder ici à l'esprit que parmi les plus modestes, l'état de santé peut constituer une contrainte encore plus sévère que le manque de revenus.

IV. Des retraités heureux ?

IV.1. À âge égal, les retraités ne sont pas plus heureux que les personnes en emploi

Pour chacune des trois dimensions que nous avons présentées dans la section précédente — satisfaction dans la vie, santé subjective et sentiment de sens, les niveaux de réponse moyens sont comparables entre personnes en emploi et à la retraite (Figure 7).

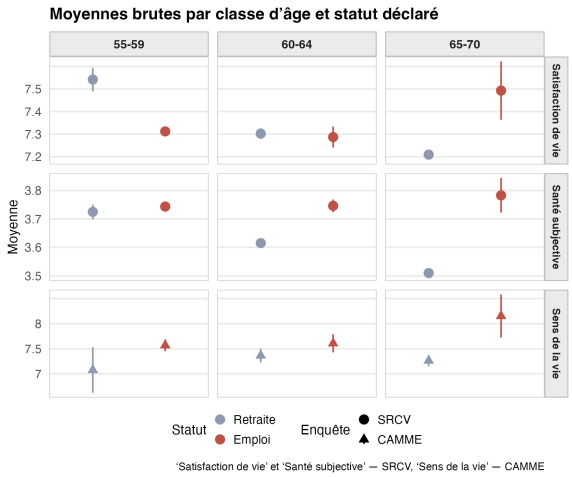

Figure 7 : *Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la santé subjective et le sentiment de sens, SRCV (2010 - 2023) et plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme, (2016 - 2025) Insee/Cepremap.*

Note : Moyennes des réponses sur les différentes dimensions du bien-être (échelles 0–10) selon le statut d'activité et la classe d'âge. Les barres indiquent les intervalles de confiance à 95 %.

Les personnes parties précocement à la retraite (avant 59 ans) sont un peu plus satisfaites de leur vie, et un peu moins de leur santé. Cette combinaison suggère que les personnes parties plus tôt parce qu'elles en avaient la possibilité s'estiment mieux loties que celles qui doivent continuer à travailler. Au sein de cette classe d'âge, les personnes ayant dû arrêter plus tôt pour des raisons de santé pèsent sur la moyenne en raison d'une satisfaction plus faible.

À l'inverse, les personnes de plus de 65 ans encore en emploi sont en moyenne plus satisfaites que les personnes retraitées du même âge. Notons que les personnes poursuivant leur activité au-delà de 65 ans se déclarent en meilleure santé que les personnes à la retraite, ce qui indique un possible effet de sélection.

Dans la tranche d'âge centrale, qui recouvre la plupart des départs à la retraite, les niveaux de satisfaction de vie des personnes en emploi et des retraités sont comparables. Avant 64 ans, les personnes en emploi déclarent par ailleurs un sentiment de sens un peu plus élevé que les personnes à la retraite, mais c'est surtout pour les 65-70 ans que la différence se marque fortement, ce qui reflète la composition socio-démographique très spécifique des personnes encore en emploi à cet âge (voir *infra*, Encadré 1).

Cette absence d'écart majeur de bien-être entre personnes en emploi et à la retraite vaut tant au niveau de la population dans son ensemble, qu'à l'échelle des groupes socio-démographiques (entre femmes et hommes, entre niveaux de diplôme, ou entre grandes catégories socio-professionnelles).

On n'observe donc pas d'écarts importants de bien-être entre personnes en emploi et retraités lorsque l'on considère des moyennes sur des périodes de 5 ans. Qu'en est-il si on zoome sur l'année de passage à la retraite ? Pour le savoir, il faut distinguer les catégories socio-professionnelles car les dates moyennes de passage à la retraite variant d'une CSP à d'autre à cette échelle (voir la Figure 4).

Les effectifs à la retraite (respectivement en emploi) deviennent ainsi faibles de part et d'autres de la fenêtre temporelle retenue. Toutefois, il apparaît que les écarts entre personnes en emploi et per-

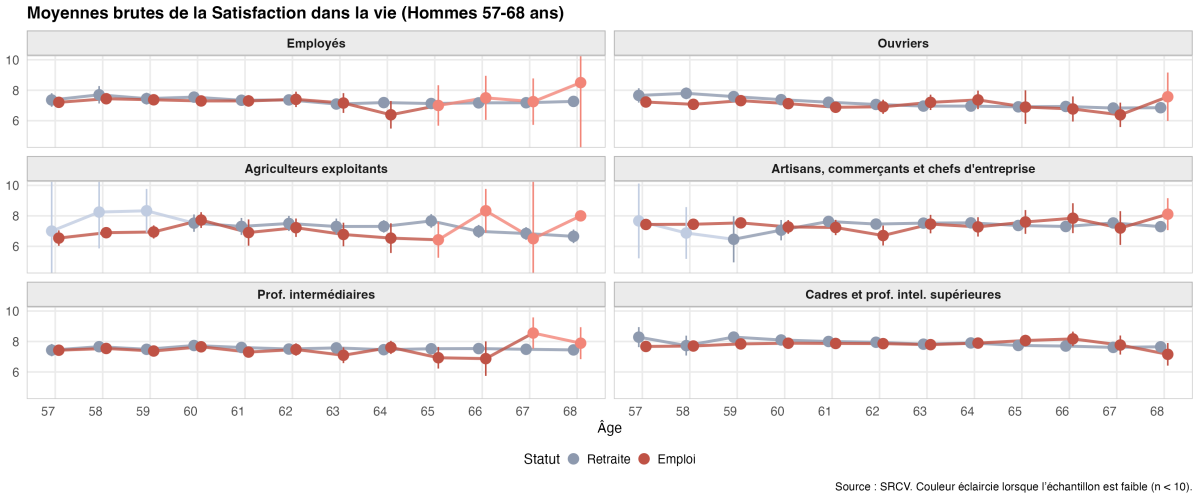

Figure 8 : *Satisfaction moyenne selon l'âge, le statut professionnel et la CSP, hommes, SRCV (2010 - 2023).*

Note : les points plus clairs indiquent une taille d'échantillon faible, ne permettant pas l'affichage lisible des intervalles de confiance des moyennes.

sonnes à la retraite sont faibles, que ce soit chez les hommes (Figure 8) ou chez les femmes (Figure 9). Le constat est similaire concernant la santé subjective.

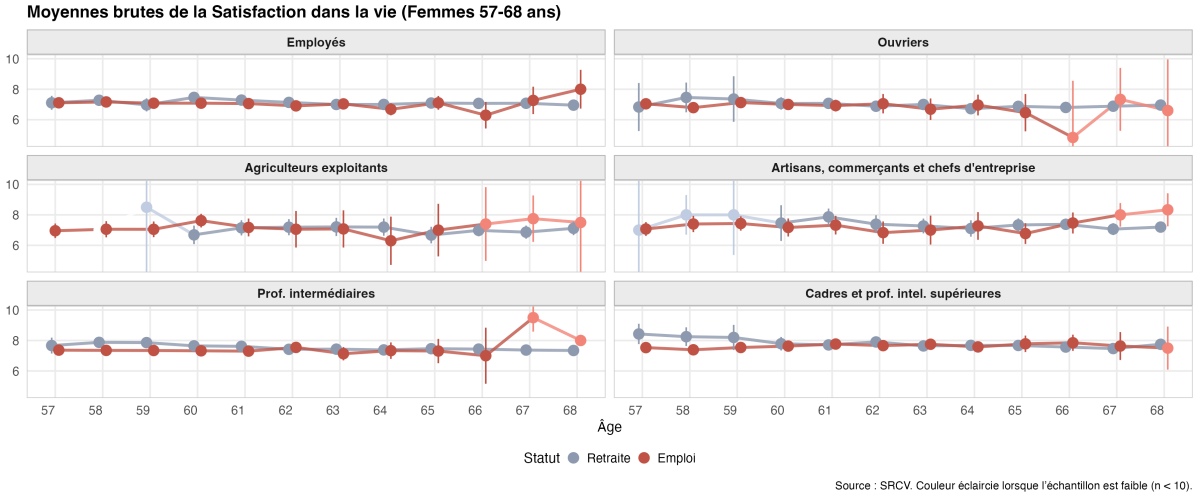

Figure 9 : *Satisfaction moyenne selon l'âge, le statut professionnel et la CSP, femmes, SRCV (2010 - 2023).*

Note : les points plus clairs indiquent une taille d'échantillon faible, ne permettant pas l'affichage lisible des intervalles de confiance des moyennes.

Cette observation à l'échelle annuelle vient renforcer la centralité de l'âge légal à la retraite dans les comportements : tant sur la figure 4 que sur les deux figures 8 et 9, l'âge de départ à taux plein ne correspond pas à une inflexion sensible. Ainsi, ce graphique de confirme pas l'existence d'une part importante de personnes insatisfaites car devant continuer à travailler après l'âge légal pour atteindre le taux plein.

Dans le même ordre d'idée, l'âge d'obtention de l'ASPA (65 ans) n'apparaît pas clairement comme une rupture dans ces séries. Comme il s'agit d'une prestation sous contrainte de ressources, le nombre de personnes concernée est mécaniquement réduit, d'autant plus que le non-recours est estimé à une personne éligible sur deux (Niyomwungere et Broutin 2021; Baris et Ménard 2025). Ce non-recours

s'explique par un défaut d'information, mais aussi à une réticence face à la récupérabilité sur la succession des sommes versées. Les femmes d'agriculteurs exploitants constituent un groupe particulièrement concerné — ayant souvent contribué à l'exploitation sans statut ni rémunération, et se considérant elles-mêmes comme au foyer — mais les effectifs présents dans nos enquêtes pour cette catégorie sont trop faibles pour en tirer des conclusions.

L'examen d'un panel plus large d'indicateurs confirme ces résultats [7].

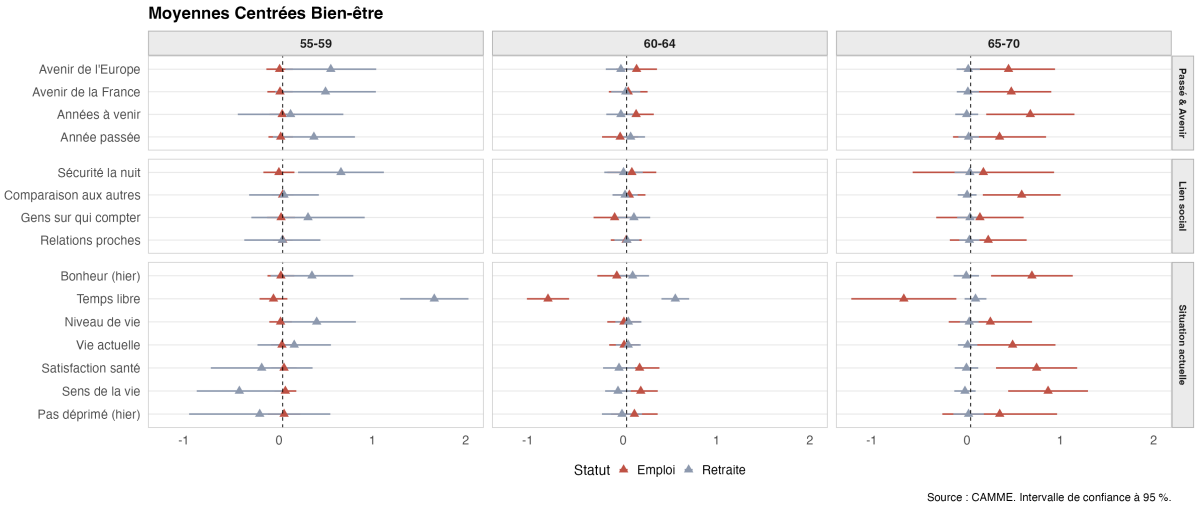

Figure 10 : *Moyenne des réponses sur les questions sur le bien-être, plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme (2016 - 2025), Insee/Cepremap.*

Note : Moyennes des réponses sur les différentes dimensions du bien-être (échelles 0–10 pour la satisfaction et le sens, 0–5 pour la santé) selon le statut d'activité et la classe d'âge, dans la plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme (Insee/Cepremap). Les « moyennes centrées » représentent les écarts par rapport à la moyenne globale de la variable, ce qui permet de comparer directement les différences relatives entre groupes. Les barres indiquent les intervalles de confiance à 95 %.

Ainsi, dans les quinze dimensions que nous retenons de l'enquête Camme (Figure 10), les jeunes retraités sont aussi satisfaits ou plus satisfaits que les personnes en emploi, sans que les écarts soient toujours statistiquement significatifs. La principale différence s'observe (logiquement) en ce qui concerne la satisfaction quant au temps libre, et on retrouve les résultats sur la santé et le sens vus précédemment. On peut noter que dans cette classe d'âge, les retraités sont en moyenne plus optimistes quant à l'avenir collectif, mais pas leur avenir individuel immédiat.

Il nous semble important de noter l'absence d'écart significatif sur les aspects relatifs aux relations sociales : la satisfaction quant aux relations avec les proches et le sentiment d'avoir quelqu'un sur qui compter sont semblables, pour les personnes en emploi et à la retraite, malgré une rupture majeure dans le réseau de sociabilité. Il est possible que nos questions, centrées sur les relations fortes (proches) ne capturent pas les liens sociaux plus faibles liées par exemple à l'activité professionnelle.

Dans le panel de l'enquête SHARE (Figure 11), les personnes à la retraite avant 60 ans expriment des niveaux de bien-être moins élevés que les personnes en emploi. L'écart est presque systématique en ce qui concerne la santé mentale. Les questions relatives à l'isolement viennent appuyer l'idée que les liens faibles sont effectivement entamés et conduisent à un sentiment de solitude et de mise à l'écart sociale des jeunes retraités. Les écarts deviennent moins précisément estimés pour les 60-64 ans, et, comme dans les deux autres enquêtes, ils s'accroissent en faveur des personnes encore en emploi après 65 ans.

7. Afin de simplifier la visualisation de comparaison entre questions qui présentent des échelles de réponse différentes et des niveaux moyens absolus eux aussi différents, nous représentons dans ce qui suit les réponses par catégorie en écarts à la réponse moyenne pour chaque classe d'âge et chaque dimension.

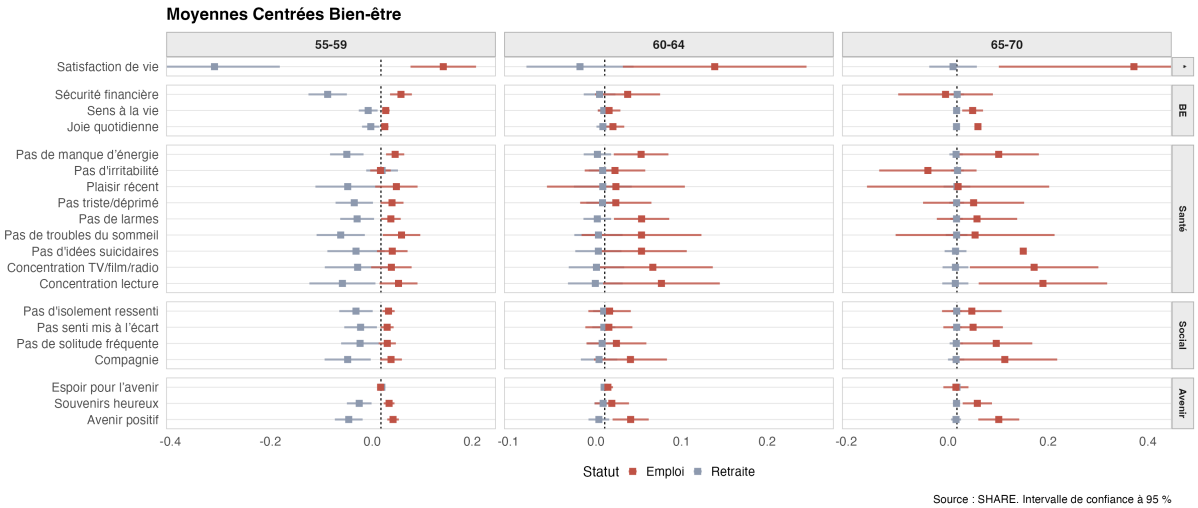

Figure 11 : *Moyenne des réponses sur les questions sur le bien-être, enquête SHARE (2006 - 2022).*

Note : Moyennes centrées des variables de bien-être (standardisées par vague) selon le statut d'activité et la classe d'âge, dans l'enquête européenne SHARE. Les valeurs indiquent les écarts moyens aux moyennes d'ensemble, les barres représentant les intervalles de confiance à 95 %.

IV.2. Le poids du chômage et de l'incapacité de travail

IV.2.1. Chômage et incapacité de travail pèsent lourdement du le bien-être

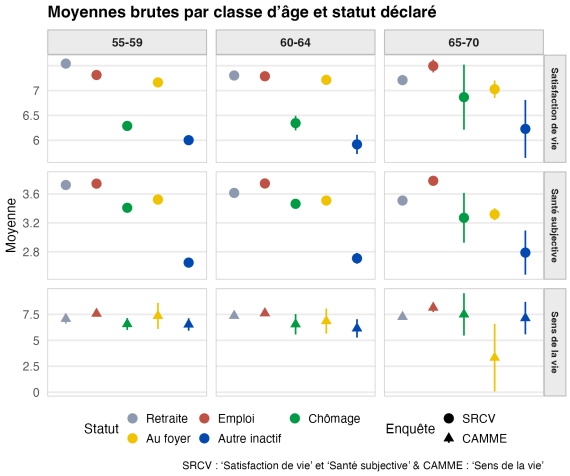

Figure 12 : *Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la santé subjective et le sentiment de sens, SRCV (2010 - 2023) et plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme (2016 - 2025), Insee/Cepremap.*

Note : Moyennes des réponses sur les différentes dimensions du bien-être (échelles 0–10) selon le statut d'activité et la classe d'âge. Les barres indiquent les intervalles de confiance à 95 %.

La Figure 12 ajoute à la Figure 7 les personnes au chômage, au foyer, et celles dans une autre situation d'inactivité (principalement une incapacité de travail), que nous qualifierons d'inactifs dans la suite[8]. Cette comparaison met nettement en évidence que ce n'est pas l'activité (au sens de la participation au marché du travail) qui constitue l'élément le plus discriminant pour la satisfaction dans la vie, mais le caractère choisi ou non de l'inactivité. En effet, les personnes au foyer, sans activité professionnelle (et qui ne se considèrent pas à la retraite, donc vraisemblablement avec une activité professionnelle antérieure limitée) déclarent un niveau de satisfaction comparable à celui des personnes en emploi ou à la retraite. En revanche, les personnes au chômage ou en situation d'incapacité de travail ont un niveau de satisfaction nettement plus faible.

La pénalité du chômage sur la satisfaction dans la vie constitue un des résultats les plus solides en économie du bien-être subjectif. Alors que des événements de vie majeurs (mariage, divorce, arrivée d'un enfant, veuvage) n'ont en moyenne qu'un effet transitoire sur la satisfaction dans la vie, le chô-

8. Toutes ces catégories sont construites à partir des situations auto-déclarées. Une reconstruction des situations en fonction des revenus perçus, décrite dans la section VI en annexe, montre quelques écarts, qui ne modifient pas les constats.

mage induit une baisse durable de la satisfaction dans la vie, même une fois neutralisé l'effet de la perte de revenu (Clark, Diener et al. 2008), ainsi qu'un impact durable sur les proches (Clark, Flèche et al. 2019). Dans l'enquête SRCV, si les baisses de satisfaction sont le plus souvent transitoires, c'est que les épisodes de chômage sont le plus souvent assez courts (Wilner 2022 ; Wilner et Perona 2022). Nous avons par ailleurs montré sur données françaises que cet impact ne se limitait pas à la satisfaction dans la vie, mais qu'il touchait pratiquement toutes les dimensions du bien-être, et présentait un effet de cicatrice, les personnes ayant connu une période de chômage restant moins satisfaites que des personnes de situation équivalente n'en ayant jamais connu (Delassus et Perona 2025a ; Delassus et Perona 2025b).

Le maintien d'une pénalité importante liée au chômage à l'orée de la retraite ne va cependant pas de soi : on pourrait penser que la proximité de l'horizon de sortie du chômage la réduirait fortement. Les chômeurs proches de la retraite affichent effectivement un écart de satisfaction de vie plus faible avec les personnes en emploi que celui observé à 45 ans (d'Albis, Perona et Senik 2023), mais cet écart reste marqué (tableau 3, coefficient associé à « Chômage »). Cette persistance apparaît nettement dans les trajectoires par âge : même si la pénalité du chômage tend à s'atténuer à mesure que l'on s'approche de la retraite, les chômeurs seniors restent en moyenne sensiblement moins satisfaits que les personnes en emploi ou à la retraite.

IV.2.2. Les passages du chômage à la retraire expliquent le rebond autour de 60 ans

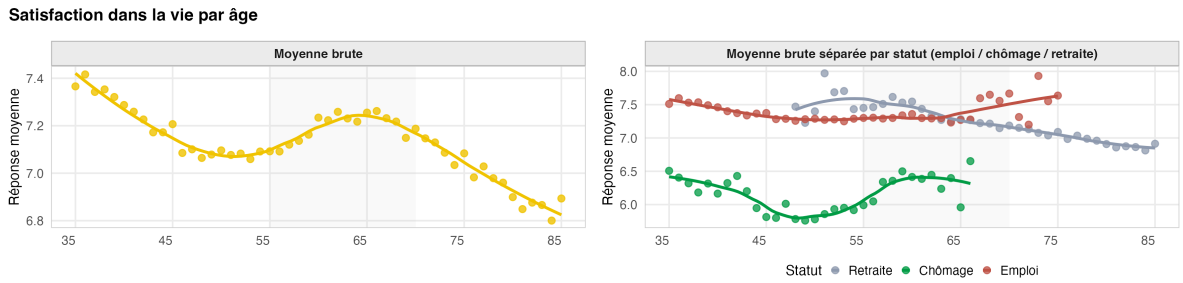

Figure 13 : *Satisfaction dans la vie selon l'âge : moyenne brute et décomposition par statut, SRCV (2010–2023).*

Note : Cette figure présente la satisfaction moyenne dans la vie selon l'âge dans SRCV (2010–2023). La courbe agrégée (toutes situations confondues) est comparée aux trajectoires par statut (emploi, chômage, retraite). Séries descriptives (non corrigées des différences de composition).

La Figure 13 clarifie l'origine de l'inflexion observée dans les moyennes agrégées autour des âges de départ, déjà évoquée en section III.1 : elle ne doit pas être lue comme un « effet retraite » uniforme. Le chômage est associé à un niveau de satisfaction plus faible à tous les âges, et il pèse donc fortement sur la moyenne. Autour des âges de départ, l'amélioration apparente de la moyenne tient largement au fait qu'une partie des individus quitte le **chômage** pour la **retraite**, ce qui réduit mécaniquement le poids d'un statut très pénalisant dans la population. Autrement dit, une part importante de l'inflexion observée relève d'un **effet de composition** (chômage → retraite), plus que d'une transformation uniforme de l'expérience de la retraite pour l'ensemble des individus. Ce constat rappelle que, dans la période qui précède et entoure la retraite, la distinction centrale n'est pas seulement entre « actifs » et « inactifs », mais entre inactivité *subie* et inactivité *choisie*.

La même lecture vaut pour la santé subjective (Figure 14). La baisse de santé avec l'âge apparaît dans la moyenne, mais la décomposition met en évidence des trajectoires systématiquement moins

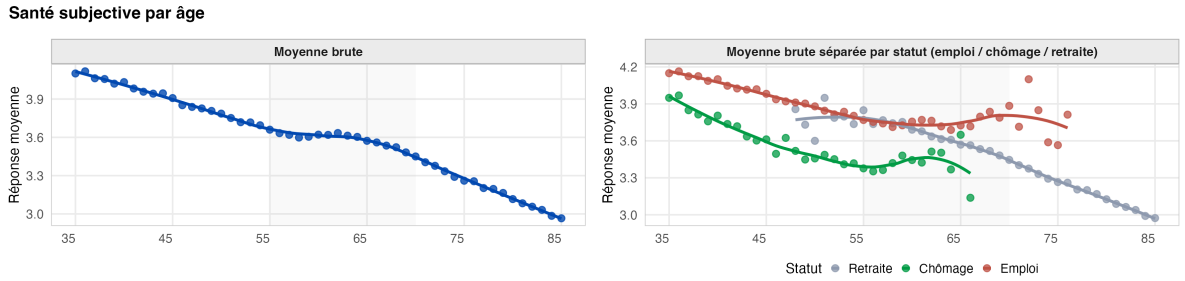

Figure 14 : *Santé subjective selon l'âge : moyenne brute et décomposition par statut, SRCV (2010–2023).*

Note : Cette figure présente l'autoévaluation de la santé (échelle 1–5) selon l'âge dans SRCV (2010–2023). La courbe agrégée (toutes situations confondues) est comparée aux trajectoires par statut (emploi, chômage, retraite). Séries descriptives (non corrigées des différences de composition).

favorables pour les personnes au chômage, et plus élevées pour les personnes en emploi. Le fait que la moyenne agrégée « plafonne » transitoirement autour de la fenêtre 55–65 ans est compatible avec une sortie progressive des personnes au chômage au profit de la retraite.

Ainsi, sur les deux dimensions (satisfaction et santé), la dynamique agrégée ne doit pas être interprétée comme une rupture nette et homogène au moment du départ, mais comme la baisse de poids relatif d'un statut très défavorable (chômage) et des recompositions de statuts dans la période qui précède et entoure la retraite.

IV.2.3. Les écarts se jouent aux extrêmes

La distribution générale des réponses à la question sur la satisfaction dans la vie sont en général assez rassemblées autour d'un mode aux échelons 7 et 8. À l'échelle de la population générale, plus de la moitié des réponses sont sur ces deux échelons. Les écarts entre deux moyennes traduisent des déformations de cette distribution, qui peuvent différer de manière significative d'un groupe à l'autre, reflétant des mécanismes sous-jacents différents. C'est le cas ici entre personnes en emploi et au chômage.

La Figure 15 montre ainsi les distributions des réponses par classe d'âge, pour les personnes en emploi, au chômage et à la retraite. On voit que la plus forte satisfaction moyenne des personnes à la retraite parmi les 55-59 ans tient essentiellement à la plus forte proportion de personnes très satisfaites (niveaux de réponse 9 et 10) que chez les personnes en emploi. De manière réciproque, la plus forte proportion de personnes en emploi très satisfaites chez les 65-70 ans (voir l'Encadré 1 pour leur composition socio-démographique) explique largement l'écart avec les retraités. Être à la retraite avant 60 ans ne constitue ainsi pas un facteur de satisfaction plus élevé pour la grande majorité des personnes concernées : c'est une part relativement faible des répondants (autour de 10 %) qui s'en trouve très satisfaite — et inversement pour l'emploi après 65 ans.

Le cas du chômage est différent : c'est toute la distribution qui est affectée, avec évidemment une part plus faible des personnes très satisfaites, mais surtout une baisse importante de la part des réponses à 8 au profit des échelons entre 0 et 5. L'écart entre emploi et chômage correspond ainsi à une pénalité qui touche la quasi-totalité des personnes au chômage. En termes de politiques publiques, la résorption du chômage des seniors offre par conséquent des gains de bien-être plus important que des politiques de maintient en activité des personnes éligibles à la retraite, ou de retraite précoce.

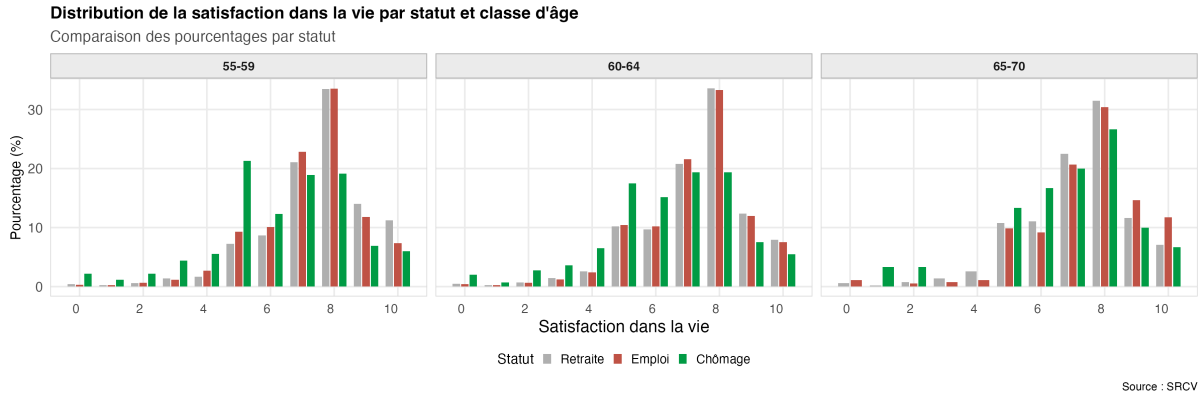

Figure 15 : *Distribution des réponses à la question sur la satisfaction dans la vie, SRCV (2010 - 2023).*

Note : Part des réponses selon le statut d'activité et la classe d'âge.

IV.3. La santé, une contrainte douloureuse

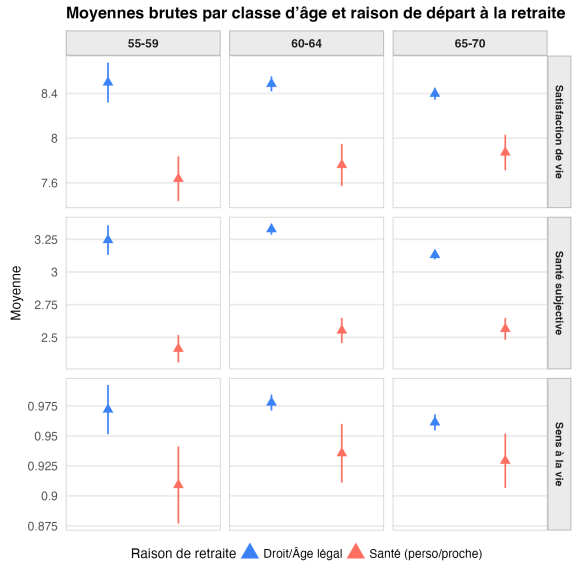

Figure 16 : *Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la santé subjective et le sentiment de sens, SHARE (2006–2022).*

Note : Moyennes des réponses sur les différentes dimensions du bien-être (échelles 0–10) selon deux motifs fréquents de départ : « Droit/âge légal » et « Santé (personnelle/proche) » et la classe d'âge. Les barres indiquent les intervalles de confiance à 95 %.

Le chômage (et l'incapacité de travail, que nous ne pouvons malheureusement pas examiner en détail ici) ne constituent pas les seules situations contraintes pour cette classe d'âge. Comme nous l'avons vu plus haut (section III.4), près de la moitié des départs à la retraite avant 60 ans sont dus à des raisons de santé. Ainsi que le montre la Figure 16, les personnes parties à la retraite pour des raisons de santé affichent un bien-être inférieur à celles parties à l'âge légal, qu'il s'agisse de leur satisfaction générale ou de leur sentiment de sens (et naturellement de leur santé subjective[9]. Cet écart est cohérent avec l'idée que le motif « Santé » renvoie plus souvent à des départs *contraints* (sortie subie ou dégradée) plutôt qu'à un choix positif de la retraite.

Ces différences restent descriptives et peuvent refléter des caractéristiques préexistantes (niveau de santé, trajectoires professionnelles, conditions de vie). Elles confirment néanmoins que la comparaison entre « actifs » et « retraités » est très sensible à la composition des groupes : l'expérience de la retraite (et le niveau de bien-être observé) dépend étroitement des conditions dans lesquelles s'effectue la sortie de l'emploi. Cela souligne également la pertinence des actions visant la santé (y compris et sans doute d'abord au travail) pour éviter de tels départs contraints.

9. La modalité « Droit/Âge légal » regroupe ici les individus qui déclarent être partis parce qu'ils avaient atteint l'âge (dit « obligatoire » dans le questionnaire) ou parce qu'ils avaient acquis un droit à pension (publique ou privée). La modalité « Santé (perso/proche) » regroupe les départs motivés par une dégradation de la santé personnelle ou par la santé d'un proche.

IV.4. Une continuité dans la formation du bien-être

Même si les constats ci-dessus s'appliquent de manière assez uniforme aux grands groupes sociaux, il reste possible que des différences dans la composition des groupes viennent cacher des différences sous-jacentes entre personnes en emploi et personnes à la retraite. Afin de neutraliser autant que possible ces effets, nous adoptons maintenant une approche « toutes choses égales par ailleurs » : mobilisant la source de données la plus riche (SRCV), nous évaluons l'impact des principaux déterminants connus de la satisfaction dans la vie, séparément pour chacune des classes d'âge. Les résultats détaillés sont proposés en annexe, tableau 3.

Cet exercice confirme le constat de l'absence de différence de bien-être ou de santé subjective entre personnes en emploi ou à la retraite de profil socio-démographique identique. Il faut sans doute souligner la portée de ce résultat négatif : *à revenu identique*, les retraités ne sont pas en moyenne plus satisfaits que les personnes en emploi du même âge, malgré un temps libre nettement plus important. Cette équivalence dit probablement, en creux, quelque chose de l'expérience de la retraite : le temps libre dégagé ne semble pas produire une satisfaction élevée.

Le poids accordé au revenu fournit une information concordante. On pourrait en effet penser que le passage à la retraite et l'avancée en âge conduirait à réévaluer l'importance du niveau de vie dans la construction de la satisfaction : activités et besoins connaissent des changements significatifs. Il n'en est rien : les coefficients associés aux déciles de niveau de vie sont remarquablement stables d'une classe d'âge à une autre.

On voit par ailleurs apparaître une pénalité de satisfaction chez les personnes au foyer de moins de 60 ans, et un gain comparable chez les personnes en emploi de plus de 65 ans. Dans les deux cas, ces effets disparaissent si on neutralise également l'état de santé subjectif. On peut donc penser que pour ces deux différences sont liées principalement à des écarts dans l'état de santé, moins bon chez les personnes au foyer, et meilleur chez celles qui travaillent au-delà de 65 ans.

A contrario, cette comparaison fait ressortir la pénalité liée au chômage et à l'inactivité subie. Les personnes inactives (mais pas au foyer) ont ainsi une satisfaction dans la vie inférieure de pratiquement un point aux personnes à la retraite ou en emploi, tandis que celles au chômage subissent une pénalité de 0,8 points, à revenu équivalent. Cette pénalité du chômage est un peu plus réduite que plus tôt dans la vie active, mais elle n'en reste pas moins massive. À titre de comparaison, 0,8 points est ce qui sépare, à profil par ailleurs identique, une personne du premier décile (10 % les plus pauvres) et une personne du neuvième décile de niveau de vie de l'échantillon SRCV.

IV.5. Bilan d'étape : une transition majoritairement neutre

Si l'on avait constaté un effet très positif de la retraite sur le bien-être, cela aurait éclairé l'ampleur de l'opposition au recul de l'âge de la retraite. Mais les niveaux de bien-être subjectifs des retraités et des actifs se révèlent comparables. Le refus du recul de l'âge de la retraite pourrait trouver sa source dans deux éléments : La dégradation de la satisfaction au travail sur la dernière décennie, notamment chez les plus de 50 ans, et l'inquiétude des seniors, du fait de leur taux de chômage important et du sentiment d'insécurité associé. Les seniors, percevant des salaires relativement plus élevés, sont particulièrement exposés aux plans sociaux. Ils peuvent ainsi craindre (à raison) qu'un recul de l'âge de la retraite n'augmente leur risque de chômage, avec peu de perspectives de retour à l'emploi. Ceci

peut motiver une aversion au recul de l'âge de la retraite même chez ces personnes satisfaites de leur emploi actuel. La section suivante présente des éléments à l'appui de ces deux explications.

V. Passer à la retraite ou quitter le travail ?

V.1. Un passage neutre de l'emploi à la retraite

Les comparaisons entre emploi et retraite que nous avons réalisées jusqu'ici présentent la limite de n'être que des corrélations : nous observons des personnes par ailleurs similaires, l'une en emploi et l'autre à la retraite, et comparons leur réponses aux questions de bien-être. L'enquête SRCV permet de proposer une analyse plus rigoureuse, grâce à sa structure en panel. Les participants à l'enquête étant suivis sur plusieurs années, nous sommes en mesure d'identifier le moment de leur passage à la retraite et donc de comparer le bien-être subjectif déclaré par les mêmes personnes, avant et après ce passage. L'inconvénient est que nous n'observons qu'un nombre limité de passage à la retraite (1 255 passages entre 2010 et 2023), ce qui limite la précision de nos estimations.

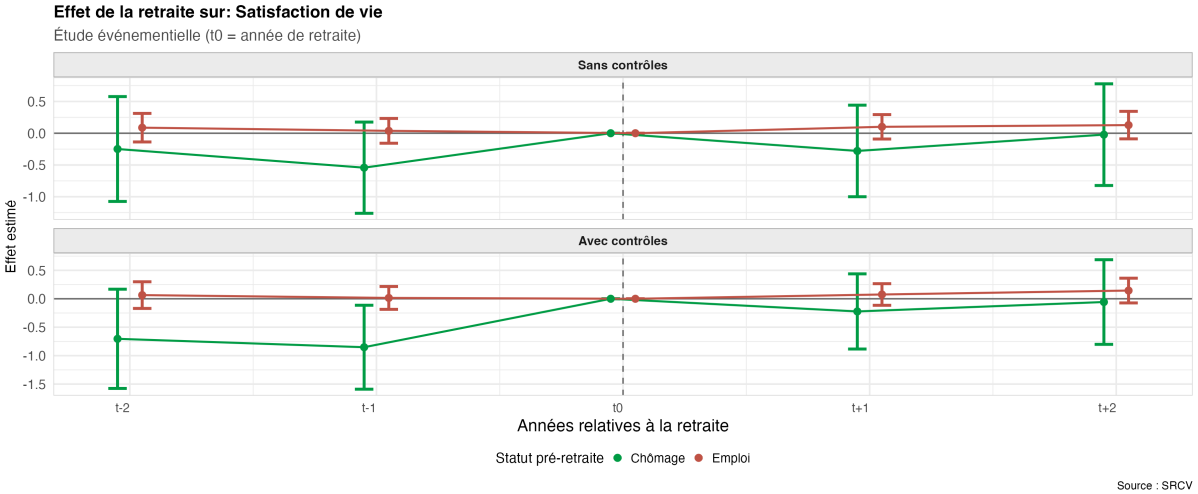

Figure 17 : *Event study, satisfaction dans la vie, enquête SRCV (2010 - 2023).*

Note : Étude d'événement autour de l'année de passage en retraite $t = 0$, estimée séparément selon la situation en temps $t \in [-2, -1]$ (emploi, chômage, au foyer). Les intervalles de confiance sont à 95 %. « Sans » (panneau du haut) : régression sans contrôles. « Avec » (panneau du bas) : régression avec contrôles. Le léger décalage horizontal des points ne sert qu'à éviter le chevauchement. Il n'a aucun signification temporelle.

La Figure 17 représente ainsi l'évolution de la **satisfaction dans la vie**, en prenant comme référence ($t = 0$) l'année de départ à la retraite. Le panneau du haut indique les réponses moyennes brutes, tandis que le panneau du bas neutralise, comme nous l'avons fait précédemment, les autres facteurs mesurables du bien-être[10].

Cette approche confirme notre constat antérieur : pour les personnes qui passent d'un emploi à la retraite (77 % de notre échantillon), la transition est en moyenne neutre en termes de bien-être, y compris lorsque l'on considère une fenêtre d'observation de cinq ans (deux ans avant et deux ans après le passage à la retraite).

Notre échantillon comporte 9 % de personnes au chômage un an avant leur retraite. Ce nombre relativement faible limite la précision de nos estimations, mais nous observons que leur satisfaction dans la vie moyenne est inférieure un an avant la retraite à celle des personnes en emploi. La différence est plus nette lorsqu'on compare « toutes choses égales par ailleurs » (panneau du bas), avec une

10. Nous utilisons ici comme contrôles la CSP, l'âge, le niveau de vie, le niveau de diplôme, la situation maritale, la présence d'enfants dans le ménage et le statut d'occupation du logement, ainsi qu'un effet fixe pour l'année d'enquête.

différence entre personnes au chômage et personnes en emploi de près d'un point les deux années précédant la retraite, et faible, voire nulle, les deux années après.

Encadré 2 : Du chômage à la retraite, un gain de revenu

Pour les personnes au chômage, le passage à la retraite s'accompagne le plus souvent d'une augmentation des revenus. Le taux de remplacement médian est de 1,52. Le revenu médian des chômeurs de l'échantillon est ainsi de 1 022 € par mois l'année avant leur retraite, et de 1 558 € par mois l'année d'après. Ce gain de revenu ne joue pas un rôle crucial dans la dynamique que nous identifions, puisque le neutraliser ne modifie pas le gain de satisfaction lié au passage à la retraite des chômeurs.
Comme attendu, le passage de l'emploi à la retraite s'accompagne le plus souvent d'une baisse des revenus. Le taux de remplacement médian dans notre échantillon est de 0,75, à partir d'un salaire mensuel médian de 1 870 € mensuels.

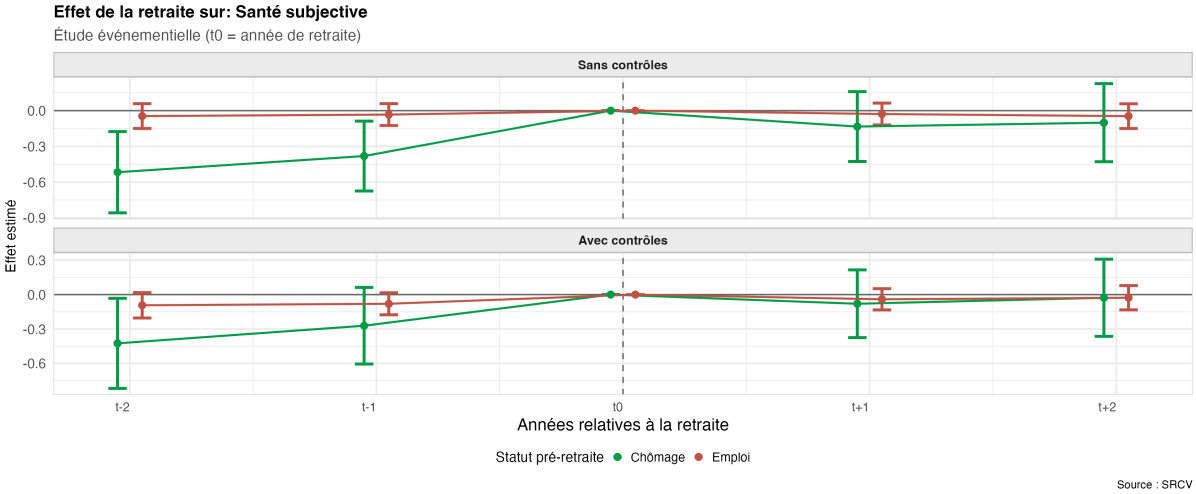

Figure 18 : *Event study, santé, enquête SRCV (2010 - 2023).*

Note : Étude d'événement autour de l'année de passage en retraite $t = 0$, estimée séparément selon la situation en temps $t \in [-2, -1]$ (emploi, chômage, au foyer). Les intervalles de confiance sont à 95 %. « Sans » (panneau du haut) : régression sans contrôles. « Avec » (panneau du bas) : régression avec contrôles. Le léger décalage horizontal des points ne sert qu'à éviter le chevauchement. Il n'a aucun signification temporelle.

Les mêmes constats s'appliquent en ce qui concerne la **santé subjective** (Figure 18). Le passage à la retraite est en moyenne neutre pour les personnes en emploi, et positif pour les personnes au chômage. L'ampleur du gain est plus faible que pour la satisfaction. Il est en revanche plus important sur les déclarations brutes que dans les estimations « toutes choses égales par ailleurs ».

V.2. L'auto-sélection dans le travail ou la retraite

Lors de travaux précédents (d'Albis, Perona et Senik 2023), nous relevions que la satisfaction au travail était en moyenne stable sur une bonne partie de la vie active, et augmentait à partir de 60 ans, phénomène que l'on peut attribuer à un biais de sélection : les personnes les plus satisfaites de leur travail sont les plus susceptibles de continuer à travailler au-delà du minimum légalement possible ou matériellement nécessaire.

La Figure 19 détaille de constat avec un pas d'âge plus fin et selon les catégories socio-professionnelles utilisées jusqu'ici. Elle montre bien une inflexion entre 55 et 65 ans, c'est-à-dire suivant la dynamique

de départ à la retraite illustrée par la Figure 5. Ainsi, alors que la satisfaction quant à son travail est proche de 7 chez les cadres et professions intermédiaires pour les moins de 55 ans, elle atteint 8 pour les personnes de 65 ans encore en activité. La dynamique est similaire chez les ouvriers et employés.

Cette observation suggère que l'effet de d'auto-sélection domine la contrainte matérielle. On peut en effet penser que les personnes contraintes de continuer à travailler après l'âge légal pour des raisons financières seront peu satisfaites de leur travail, ce qui contribue à faire baisser la satisfaction moyenne. Bien évidemment, ce cas existe, mais à l'échelle de la population, la prolongation d'activité est majoritairement le fait de personnes très satisfaites de leur travail.

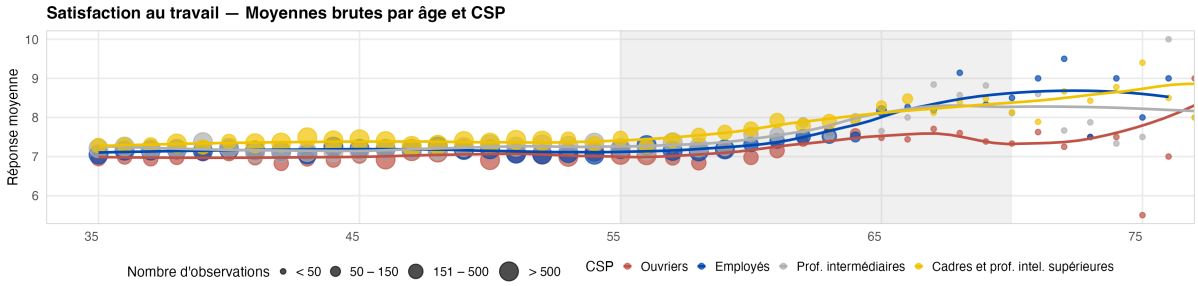

Figure 19 : *Satisfaction au travail, moyenne par âge et par CSP, enquête SRCV (2010 - 2023). La taille des points représente le nombre d'observations*

Pour les enjeux de cette étude, il faut sans doute lire cette auto-sélection à l'envers : l'opposition au recul de l'âge de la retraite s'ancre certainement moins dans les aménités de la retraite que dans un monde du travail qui n'offre pas, ou plus, un cadre d'épanouissement et de sécurité.

VI. Conclusion

Le présent travail montre qu'en termes de bien-être subjectif, la retraite ne constitue pas l'époque dorée que beaucoup s'imaginent. Si on met à part les personnes soulagées de sortir d'un chômage socialement stigmatisé, le passage à la retraite est globalement neutre voire pour les grandes dimensions du bien-être. Une part de cet effet peut correspondre à un décalage entre les anticipations et la réalité. La sortie de l'activité professionnelle entraîne la rupture de nombreuses relations sociales faibles, qui peuvent peser sur la santé mentale et générer un sentiment de mise à l'écart au quotidien, malgré la résilience des liens forts. De fait, notre enquête sur les adhérents de l'UMR proximité de l'âge de la retraite montre que les personnes membres d'associations ou ayant des activités bénévoles ont un sentiment de satisfaction et de sens qui se maintient mieux après le départ en retraite (Margolis et Perona 2024; Villemeur et al. 2024).

En ce qui concerne la dynamique du bien-être au cours du cycle de vie, les séries longues ne révèlent pas d'augmentation du bien-être subjectif au moment du passage à la retraite, mais plutôt un plateau, c'est-à-dire une pause dans la décroissance du bien-être au cours de la vie active.

Plusieurs constats posés par ce travail suggèrent que l'opposition à un relèvement de l'âge de la retraite repose moins sur la séduction intrinsèque de la retraite et de son temps libre — même si cette représentation est souvent convoquée — que sur l'état dégradé du monde du travail pour les seniors. Trop de seniors se trouvent en effet exclus malgré eux du travail, que ce soit par la perte d'emploi ou par l'incapacité, y compris lorsque celle-ci oblige à une retraite plus précoce que désirée. Ainsi, l'aspiration à la retraite semble comprendre une dimension d'aspiration à fuir un environnement de travail devenu excluant ou trop pénible. La faiblesse du taux d'emploi des seniors est largement la résultante d'un faisceau de facteurs connus qui traversent l'ensemble du monde du travail français, mais qui se posent avec une acuité particulière dans le cas des seniors, notamment le manque de formation continue, le style de management très vertical à la française et une reconnaissance limitée, voire inexistante, du capital spécifique des travailleurs.

Bibliographie

Amossé, Thomas, Philippe Askenazy et Liza Baghioni (2023). *Que sait-on du travail ?* Paris, France : Science Po, Les presses : Le Monde. 603 p. isbn : 978-2-7246-4190-5.

Apouey, Bénédicte H., Cahit Guven et Claudia Senik (mai 2019). « Retirement and Unexpected Health Shocks ». In : *Economics and Human Biology* 33, p. 116-123. issn : 1873-6130. doi : 10.1016/j.ehb.2019.01.009. PMID : 30818179.

Arrondel, Luc et al. (avr. 2021). « Les Attentes et La Perception de La Retraite En France : Exploitation de La Vague 2020 de l'enquête Pat€ ». In : *Questions politiques sociales – Les études* 33. url : https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg33.

Askenazy, Philippe et Christine Erhel (2017). *Qualité de l'emploi et productivité*. Paris, France : Éditions Rue d'Ulm. 97 p. isbn : 978-2-7288-0571-6.

Baris, François et Marie Ménard (20 mai 2025). *Résultats Des Opérations 2024 Sur Le Non-Recours ASPA*. 2025-023-DSPR. Paris : L'Assurance retraite - Caisse nationale. url : https://www.statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr/app/uploads/2025/06/bilan-2024-non-recours-aspa.pdf.

Bartram, David (11 avr. 2022). « Is Happiness U-Shaped Everywhere ? A Methodological Reconsideration for Europe ». In : *National Institute Economic Review*, p. 1-15. issn : 0027-9501, 1741-3036. doi : 10.1017/nie.2022.1. url : https://www.cambridge.org/core/journals/national-institute-economic-review/article/is-happiness-ushaped-in-age-everywhere-a-methodological-reconsideration-for-europe/CB15B6EA480B1B9CF41464C35F2F9CF6 (visité le 11/04/2022).

Beasley, Elizabeth et Mathieu Perona (1er juin 2020). *Dimensions de La Solitude En France*. Paris : Cepremap, p. 9. url : https://www.cepremap.fr/2020/01/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2020-01-dimensions-de-la-solitude-en-france/.

Beatriz, Mikael (mars 2023). *Quels Facteurs Influencent La Capacité Des Salariés à Faire Le Même Travail Jusqu'à La Retraite ?* 17. Paris : DARES, p. 8. url : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/cce92165fbf37551d78048a7f7ed8220/Dares-Analyses_Facteurs%20qui%20influencent%20la%20capacite%20%C3%A0%20faire%20le%20meme%20travail%20jusqu%27a%20la%20retraite.pdf.

Becker, Christoph K. et Stefan T. Trautmann (2 sept. 2022). « Does Happiness Increase in Old Age ? Longitudinal Evidence from 20 European Countries ». In : *Journal of Happiness Studies*. issn : 1573-7780. doi : 10.1007/s10902-022-00569-4. url : https://doi.org/10.1007/s10902-022-00569-4 (visité le 07/09/2022).

Bendavid, Romain (2025). *Voyage à travers le sens : anatomie du sens au travail*. Paris : Fondation Jean Jaurès Éditions. url : https://www.jean-jaures.org/publication/voyage-a-travers-le-sens-anatomie-du-sens-du-travail/ (visité le 20/10/2025).

Blanchflower, David G. et Alex Bryson (juin 2025). *Life Satisfaction in Western Europe and the Gradual Vanishing of the U-shape in Age*. doi : 10.3386/w33950. National Bureau of Economic Research : 33950. url : https://www.nber.org/papers/w33950 (visité le 10/07/2025). Prépubl.

Blanchflower, David G. et Andrew J. Oswald (avr. 2008). « Is Well-Being U-shaped over the Life Cycle ? » In : *Social Science & Medicine (1982)* 66.8, p. 1733-1749. issn : 0277-9536. doi : 10.1016/j.socscimed.2008.01.030. PMID : 18316146.

Bonsang, Eric, Clémentine Garrouste et Elsa Perdrix (2020). « Retirement and Well-Being ». In : *Handbook of Labor, Human Resources and Population Economics*. Sous la dir. de Klaus F. Zimmermann. Cham : Springer International Publishing, p. 1-14. isbn : 978-3-319-57365-6. doi : 10.1007/978-3-319-57365-6_391-1. url : https://doi.org/10.1007/978-3-319-57365-6_391-1 (visité le 02/07/2024).

Börsch-Supan, Axel et al. (1er août 2013). « Data Resource Profile : The Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) ». In : *International Journal of Epidemiology* 42.4, p. 992-1001. issn : 0300-5771. doi : 10.1093/ije/dyt088. url : https://doi.org/10.1093/ije/dyt088 (visité le 21/02/2024).

Bozio, Antoine, Clémentine Garrouste et Elsa Perdrix (mai 2021). « Impact of Later Retirement on Mortality : Evidence from France ». In : *Health Economics* 30.5, p. 1178-1199. issn : 1099-1050. doi : 10.1002/hec.4240. PMID : 33711207.

Cheloudko, Pierre (31 juill. 2025). *Les Retraités et Les Retraites – Édition 2025*. Paris : DREES. url : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-reference/250731_PANORAMAS-retraites.

Clark, Andrew, Ed Diener et al. (1er juin 2008). « Lags And Leads in Life Satisfaction : A Test of the Baseline Hypothesis ». In : *The Economic Journal* 118.529, F222-F243. issn : 1468-0297. doi : 10.1111/j.1468-0297.2008.02150.x. url : https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1468-0297.2008.02150.x (visité le 15/10/2018).

Clark, Andrew, Sarah Flèche et al. (2019). *The origins of happiness : the science of well-being over the life course*. Princeton, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique : Princeton University Press. ix+325. isbn : 978-0-691-19633-6.

D'Albis, Hippolyte, Mathieu Perona et Claudia Senik (20 nov. 2023). *Les Âges Du Bien-Être*. 2023–14. Paris : CEPREMAP. url : https://www.cepremap.fr/2023/11/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2023-14-les-ages-du-bien-etre/.

De Neve, Jan-Emmanuel et George Ward (2025). *Why workplace wellbeing matters : the science behind employee happiness and organizational performance*. Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique : Harvard Business Review Press. vi+286. isbn : 978-1-64782-635-2.

Delassus, Joséphine et Mathieu Perona (juin 2025a). *L'Épreuve du chômage : État d'esprit et satisfaction dans la vie des demandeurs d'emploi*. Rapp. tech. Paris : Unédic et Cepremap, p. 41.

– (juin 2025b). *Le chômage, entre précarité matérielle et vulnérabilité psychologique*. Rapp. tech. 2025-12. Paris : Cepremap, p. 9.

Erhel, Christine et Bruno Palier (2025). *Travailler mieux*. Paris, France : la Vie des idées.fr : PUF. 222 p. isbn : 978-2-13-087544-4.

Frijters, Paul et Tony Beatton (1er mai 2012). « The Mystery of the U-shaped Relationship between Happiness and Age ». In : *Journal of Economic Behavior & Organization*. Emergence in Economics 82.2, p. 525-542. issn : 0167-2681. doi : 10.1016/j.jebo.2012.03.008. url : https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167268112000601 (visité le 09/11/2023).

Hairault, Jean-Olivier, François Langot et Thepthida Sopraseuth (2008). *Pour une retraite choisie : l'emploi des seniors*. Paris, France : Ed. Rue d'Ulm : Presses de l'Ecole normale supérieure. 68 p. isbn : 978-2-7288-0398-9. url : https://www.cepremap.fr/publications/pour-une-retraite-choisie-lemploi-des-seniors/.

Margolis, Louis (29 avr. 2024). *Les retraités sont-ils plus heureux que les actifs ?* 2024–04. Paris : Cepremap, p. 9. url : https://www.cepremap.fr/2024/04/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2024-04-les-retraites-sont-ils-plus-heureux-que-les-actifs/.

Margolis, Louis et Mathieu Perona (5 déc. 2024). *Vers une retraite heureuse*. 2024–15. Paris : Cepremap, p. 6. url : https://www.cepremap.fr/2024/12/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2024-15-vers-une-retraite-heureuse/.

Moreau, Nicolas et Elena Stancanelli (juin 2019). *La Vie Des Couples Après La Retraite – Temps Partagés et Contraintes Économiques*. Paris : Cepremap. 84 p. isbn : 978-2-9564629-1-0. url : https :

//www.cepremap.fr/publications/la-vie-des-couples-apres-la-retraite-temps-partages-et-contraintes-economiques/.

Nishimura, Yoshinori, Masato Oikawa et Hiroyuki Motegi (2018). « What Explains the Difference in the Effect of Retirement on Health ? Evidence from Global Aging Data ». In : *Journal of Economic Surveys* 32.3, p. 792-847. issn : 1467-6419. doi : 10.1111/joes.12215. url : https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/joes.12215 (visité le 25/11/2025).

Niyomwungere, Macline et Frédéric Broutin (2021). « Actions de lutte contre le non-recours à l'Aspa : ciblage par datamining ». In : *Retraite et société* 87.3, p. 169-190. issn : 1167-4687. doi : 10.3917/rs1.087.0169. url : https://shs.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2021-3-page-169 (visité le 11/12/2025).

OCDE (2013). *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-Being*. Paris : OECD Publishing, p. 270. 270 p. doi : https://doi.org/10.1787/9789264191655-en. url : http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en.

OECD (2025). *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being (2025 Update)*. Paris : OECD Publishing. url : https://doi.org/10.1787/9203632a-en.

Péron, Madeleine, Mathieu Perona et Claudia Senik (3 sept. 2019). *Le passage à la retraite*. 2019–07. Paris : Cepremap, p. 9. url : https://www.cepremap.fr/2019/09/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2019-07-le-passage-a-la-retraite/.

Perona, Mathieu et Claudia Senik, éd. (avr. 2022). *Le Bien-être en France : Rapport 2021*. Paris : Cepremap. 131 p. isbn : 978-2-9564629-3-4. url : https://www.cepremap.fr/publications/le-bien-etre-en-france-rapport-2021/.

Senik, Claudia (2014). *L'économie du bonheur*. Paris, France : Seuil. 120 p. isbn : 978-2-02-118623-9.

Soulat, Laurent (avr. 2024). *L'effet du passage à la retraite sur le bien-être des Français*. 42. Paris : Caisse des Dépôts et Consignations, p. 16. url : https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QPS_LE_42_publication.pdf.

– (août 2025). *Effet Du Passage à La Retraite Sur Le Bien-Être Des Français*. Prépubl.

Stiglitz, Joseph, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi (15 sept. 2009). *Mesure Des Performances Économiques et Progrès Social*. Paris, France : Présidence de la République Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. url : https://www.vie-publique.fr/rapport/30513-mesure-performances-economiques-et-progres-social (visité le 04/11/2019).

Villemeur, Alain et al. (sept. 2024). *Vers une retraite heureuse*. Rapp. tech. Paris : UMR, Chaire TDTE et Cepremap, p. 65.

Wilner, Lionel (1er juill. 2022). « The Persistence of Unhappiness : Trapped into Despair ? » In : *Oxford Economic Papers* 74.3, p. 746-772. issn : 0030-7653. doi : 10.1093/oep/gpab055. url : https://doi.org/10.1093/oep/gpab055 (visité le 03/12/2025).

Wilner, Lionel et Mathieu Perona (31 mai 2022). « Malheur Éphémère, Bonheur Durable ». In : *Note de l'Observatoire du Bien-être* 2022–08. issn : 2646-2834. url : https://www.cepremap.fr/2022/05/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2022-08-malheur-ephemere-bonheur-durable/.

Bases de données

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (2010). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2010*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-0747. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-0747 (visité le 30/01/2023).
– (2011). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2011*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-0826. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-0826 (visité le 30/01/2023).
– (2012). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2012*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-0901. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-0901 (visité le 30/01/2023).
– (2013). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2013*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-0988. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-0988 (visité le 30/01/2023).
– (2014). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2014*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1090. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1090 (visité le 30/01/2023).
– (2015). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2015*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1180. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1180 (visité le 30/01/2023).
– (2016). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2016*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1224. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1224 (visité le 30/01/2023).
– (2017). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2017*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1304. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1304 (visité le 30/01/2023).
– (2018). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2018*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1374. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1374 (visité le 30/01/2023).
– (2019). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2019*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1441. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1441 (visité le 30/01/2023).
– (2020). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2020*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1524. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1524 (visité le 29/09/2025).
– (2021). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie - 2021*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1626. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1626 (visité le 29/09/2025).
– (2022). *Statistiques Sur Les Ressources et Les Conditions de Vie (SRCV) - 2022*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1646. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1646 (visité le 29/09/2025).
– (2023). *Statistiques Sur Les Ressources et Conditions de Vie (SRCV) - 2023*. Progedo-Adisp. doi : 10.13144/LIL-1710. url : https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-1710 (visité le 29/09/2025).
SHARE-ERIC (2024a). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 1*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W1.900. (Visité le 30/09/2025).
– (2024b). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 2*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W2.900. (Visité le 30/09/2025).
– (2024c). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 3 – SHARELIFE*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W3.900. (Visité le 30/09/2025).
– (2024d). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 4*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W4.900. (Visité le 30/09/2025).
– (2024e). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 5*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W5.900. (Visité le 30/09/2025).
– (2024f). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 6*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W6.900. (Visité le 30/09/2025).
– (2024g). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 7*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W7.900. (Visité le 30/09/2025).

– (2024h). *Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 8*. SHARE-ERIC. doi : 10.6103/SHARE.W8.900. (Visité le 30/09/2025).

Table des figures

1 Moyenne des réponses sur la question relative à la satisfaction dans la vie. 10
2 Moyenne des réponses sur la question relative à la santé subjective. 11
3 Moyenne des réponses sur la question relative au sentiment de sens. 11
4 Statut d'activité selon l'âge, enquête SRCV (2010 - 2023). 12
5 Statut d'activité selon l'âge et la CSP, enquête SRCV (2010 - 2023). 13
6 Raisons du départ à la retraite, enquête SHARE (2006 - 2022). 13
7 Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la santé subjective et le sentiment de sens, SRCV (2010 - 2023) et plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme, (2016 - 2025) Insee/Cepremap. 16
8 Satisfaction moyenne selon l'âge, le statut professionnel et la CSP, hommes, SRCV (2010 - 2023). . . 17
9 Satisfaction moyenne selon l'âge, le statut professionnel et la CSP, femmes, SRCV (2010 - 2023). . . 17
10 Moyenne des réponses sur les questions sur le bien-être, plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme (2016 - 2025), Insee/Cepremap. 18
11 Moyenne des réponses sur les questions sur le bien-être, enquête SHARE (2006 - 2022). 19
12 Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la santé subjective et le sentiment de sens, SRCV (2010 - 2023) et plate-forme « Bien-être » de l'enquête Camme (2016 - 2025), Insee/Cepremap. 19
13 Satisfaction dans la vie selon l'âge : moyenne brute et décomposition par statut, SRCV (2010--2023). 20
14 Santé subjective selon l'âge : moyenne brute et décomposition par statut, SRCV (2010--2023). 21
15 Distribution des réponses à la question sur la satisfaction dans la vie, SRCV (2010 - 2023). 22
16 Moyenne des réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la santé subjective et le sentiment de sens, SHARE (2006--2022). 22
17 Event study, satisfaction dans la vie, enquête SRCV (2010 - 2023). 25
18 Event study, santé, enquête SRCV (2010 - 2023). 26
19 Satisfaction au travail, moyenne par âge et par CSP, enquête SRCV (2010 - 2023). La taille des points représente le nombre d'observations 27

Annexes

Statut déclaré et statut observé

Le statut reconstruit a pour objectif de classifier les individus en fonction de leur situation, en s'appuyant sur les informations disponibles pour l'année en cours ainsi que l'année précédente. Cette classification repose sur trois types de ressources ou prestations : les revenus d'activité (indiquant l'emploi), les allocations chômage et les pensions de retraite.

On identifie pour chaque personne si elle perçoit actuellement un revenu d'activité ou une pension de retraite, puis si ces mêmes sources ont été perçues l'année précédente. Les allocations chômage ne sont disponibles que pour l'année précédente. On suppose que lorsqu'une personne a perçu une pension de retraite dans le passé, on considère qu'elle continue d'en percevoir aujourd'hui. À partir de ces éléments, les individus sont répartis dans cinq catégories :

- Emploi + Retraite : personnes cumulant un revenu d'activité et une pension de retraite, soit simultanément au présent, soit par combinaison entre revenu d'activité au présent et pension perçue l'année précédente.
- Retraite : personnes recevant une pension de retraite (au présent ou l'année précédente), sans revenu d'activité au moment de l'enquête.
- Chômage : personnes ayant perçu des allocations chômage l'année précédente, sans revenu d'activité ni pension de retraite au présent.
- Emploi : personnes disposant d'un revenu d'activité au présent ou l'année précédente, sans percevoir de pension de retraite.
- Autre : situations ne correspondant à aucune des configurations précédentes (inactifs, étudiants, autres cas atypiques).

	Autre	Chômage	Emploi	Retraite	Emploi + Retraite
Au foyer	7604	435	1689	1545	6
Chômage	3886	10092	4486	630	14
Emploi	2049	13195	135883	3992	763
Inactif	3341	490	1171	2234	26
Retraite	1001	360	1233	93547	1488

Tableau 1 : *Combinaison de statuts déclaré et statuts reconstruit (avant régression)*

	Autre	Chômage	Emploi	Retraite	Emploi + Retraite
Au foyer	2228	152	605	560	3
Chômage	1480	6551	2498	438	13
Emploi	983	8895	95324	3129	558
Inactif	820	223	551	1262	22
Retraite	359	263	917	65332	1002

Tableau 2 : *Combinaison de statuts déclaré et statuts reconstruit (échantillon régression)*

Résultats des régressions

Satisfaction dans la vie

Tableau 3 : *Résultats de régression par classe d'âge*

	Variable dépendante : Satisfaction de Vie		
	55-59	60-64	65-70
Statut professionnel (ref. À la retraite)			
En emploi	−0.077*	0.004	0.200***
	(0.040)	(0.035)	(0.076)
Au chômage	−0.754***	−0.418***	0.023
	(0.056)	(0.072)	(0.300)
Au foyer	−0.221***	0.008	−0.080
	(0.074)	(0.073)	(0.109)
Autre Autre inactif	−0.973***	−0.828***	−0.570**
	(0.059)	(0.085)	(0.284)
Catégories socio-professionnelles (ref. Employés)			
Ouvriers	−0.010	−0.093***	−0.123***
	(0.034)	(0.035)	(0.038)
Agriculteurs exploitants	−0.202**	−0.166	−0.144
	(0.095)	(0.108)	(0.102)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0.058	0.031	0.044
	(0.061)	(0.061)	(0.058)
Prof. intermédiaires	0.045	0.064*	0.116***
	(0.036)	(0.037)	(0.039)
Cadres et prof. intel. supérieures	0.124***	0.226***	0.145***
	(0.045)	(0.045)	(0.046)
Autre	0.117*	0.090*	0.157***
	(0.062)	(0.052)	(0.051)
Niveau d'études (ref. Inférieur au bac)			
Bac (gén/tech/pro/BP)	0.036	0.132***	−0.037
	(0.037)	(0.039)	(0.041)
Supérieur	0.060	0.210***	0.095**
	(0.038)	(0.040)	(0.041)
Niveau d'études du conjoint (ref. Pas observé)			
Inférieur au bac	0.135	0.128	0.168
	(0.117)	(0.119)	(0.131)
Bac (gén/tech/pro/BP)	0.169	0.056	0.287**
	(0.122)	(0.126)	(0.137)
Supérieur	0.182	0.043	0.260*
	(0.121)	(0.125)	(0.135)
CSP du conjoint (ref. Pas observé)			
Employés	0.131	0.236**	0.145
	(0.102)	(0.117)	(0.114)
Agriculteurs exploitants	0.040	0.079	0.078

Suite page suivante

	55–59	60–64	65–70
	(0.076)	(0.078)	(0.075)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0.307***	0.047	0.077
	(0.058)	(0.054)	(0.054)
Prof. intermédiaires	0.252***	0.300***	−0.059
	(0.058)	(0.074)	(0.091)
Cadres et prof. intel. supérieures	0.206***	0.066	0.077
	(0.050)	(0.057)	(0.064)
Autre	0.168***	0.087*	0.076
	(0.049)	(0.048)	(0.049)
Statut professionnel du conjoint (ref. Pas observé)			
À la retrait	0.075	−0.065	0.675*
	(0.139)	(0.225)	(0.389)
Au chômage	0.033	−0.154	0.642
	(0.142)	(0.236)	(0.419)
En emploi	0.022	−0.094	0.668*
	(0.135)	(0.227)	(0.393)
Au foyer	0.189	−0.042	0.673*
	(0.141)	(0.228)	(0.392)
Autre inactif	−0.112	−0.295	0.376
	(0.140)	(0.239)	(0.417)
Étudiant	0.512	−2.890***	0.534
	(0.419)	(0.854)	(1.678)
Déciles du niveau de vie (ref. Décile 1)			
Décile 2	0.219***	0.104*	0.149**
	(0.053)	(0.058)	(0.065)
Décile 3	0.316***	0.372***	0.366***
	(0.054)	(0.057)	(0.063)
Décile 4	0.487***	0.506***	0.495***
	(0.053)	(0.056)	(0.063)
Décile 5	0.503***	0.564***	0.621***
	(0.053)	(0.056)	(0.062)
Décile 6	0.664***	0.761***	0.709***
	(0.052)	(0.056)	(0.063)
Décile 7	0.745***	0.824***	0.785***
	(0.051)	(0.056)	(0.063)
Décile 8	0.814***	0.892***	0.866***
	(0.051)	(0.056)	(0.064)
Décile 9	0.848***	0.985***	0.900***
	(0.050)	(0.056)	(0.064)
Décile 10	1.030***	1.100***	1.096***
	(0.051)	(0.057)	(0.065)
Situation conjugale (ref. Vit en couple)			

Suite page suivante

	55–59	60–64	65–70
Couple non-cohabitant	0.595*	−0.244	0.146
	(0.326)	(0.358)	(0.393)
Célibataire	0.435	−0.321	−0.167
	(0.319)	(0.350)	(0.385)
Nb d'enfants du énage (ref. Aucun)			
1 Enfant	−0.181***	−0.110***	−0.326***
	(0.027)	(0.035)	(0.047)
2 Enfants	−0.230***	−0.229***	−0.264**
	(0.042)	(0.073)	(0.117)
3 Enfants et plus	−0.223***	−0.316**	0.044
	(0.074)	(0.136)	(0.201)
Écart d'âge × Genre (ref. Homme sans conjoint)			
Homme × Conj. 6+ ans plus jeune	0.453	−0.231	−0.768
	(0.377)	(0.448)	(0.575)
Homme × Conj. 2-5 ans plus jeune	0.423	−0.040	−0.664
	(0.367)	(0.436)	(0.563)
Homme × Conj. du même âge (± 1 an)	0.601*	0.083	−0.618
	(0.362)	(0.431)	(0.559)
Homme × Conj. 2-5 ans plus âgé	0.689*	0.124	−0.532
	(0.363)	(0.431)	(0.558)
Homme × Conj. 6+ ans plus âgé	0.566	0.151	−0.554
	(0.364)	(0.434)	(0.557)
Femme × Sans Conj.	−0.173***	−0.103**	0.012
	(0.040)	(0.042)	(0.045)
Femme × Conj. 6+ ans plus jeune	0.101	0.048	−0.050
	(0.133)	(0.163)	(0.192)
Femme × Conj. 2-5 ans plus jeune	0.255***	0.131	0.029
	(0.098)	(0.105)	(0.115)
Femme × Conj. du même âge	0.143***	0.078	−0.065
	(0.052)	(0.053)	(0.057)
Femme × Conj. 2-5 ans plus âgé	0.160	−0.200*	−0.213*
	(0.114)	(0.116)	(0.122)
Femme × Conj. 6+ ans plus âgé	0.049	−0.244	−0.142
	(0.142)	(0.168)	(0.172)
Constant	6.177***	6.740***	6.726***
	(0.326)	(0.358)	(0.395)
Observations	25,327	22,859	21,074
R^2	0.147	0.128	0.094
Adjusted R^2	0.145	0.125	0.090

Note : Model specification : Satisfaction de vie ∼ occupation_rep + csp_rep + csp_cj + educ_rep + edu_cj + occupationcj + tuu + decilesniv + couplepr + age_diff×genre + années + nenfants. *p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01

Tableau 4 : *Résultats de régression par classe d'âge (avec contrôle santé)*

	Variable dépendante : Satisfaction de Vie		
	55-59	60-64	65-70
Statut professionnel (ref. À la retraite)			
En emploi	−0.062*	−0.046	0.070
	(0.038)	(0.033)	(0.071)
Au chômage	−0.594***	−0.415***	0.111
	(0.054)	(0.069)	(0.283)
Au foyer	−0.037	0.028	−0.017
	(0.071)	(0.069)	(0.103)
Autre inactif	−0.387***	−0.370***	−0.283
	(0.057)	(0.081)	(0.268)
Catégories socio-professionnelles (ref. Employés)			
Ouvriers	0.015	−0.067**	−0.114***
	(0.032)	(0.033)	(0.036)
Agriculteurs exploitants	−0.156*	−0.124	−0.136
	(0.090)	(0.103)	(0.096)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	−0.005	0.015	0.006
	(0.058)	(0.058)	(0.055)
Prof. intermédiaires	0.019	0.026	0.071*
	(0.035)	(0.036)	(0.037)
Cadres et prof. intel. supérieures	0.071*	0.178***	0.081*
	(0.043)	(0.043)	(0.044)
Autre	0.118**	0.080	0.132***
	(0.059)	(0.049)	(0.048)
CSP du conjoint (ref. Pas observé)			
Employés	0.068	0.190*	0.140
	(0.097)	(0.111)	(0.107)
Agriculteurs exploitants	0.046	0.062	0.120*
	(0.073)	(0.074)	(0.071)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0.246***	0.028	0.086*
	(0.055)	(0.051)	(0.051)
Prof. intermédiaires	0.184***	0.241***	−0.096
	(0.055)	(0.070)	(0.086)
Cadres et prof. intel. supérieures	0.189***	0.041	0.092
	(0.047)	(0.054)	(0.060)
Autre	0.146***	0.073	0.067
	(0.046)	(0.046)	(0.046)
Niveau d'études (ref. Inférieur au bac)			
Bac (gén/tech/pro/BP)	−0.002	0.065*	−0.073*
	(0.035)	(0.037)	(0.039)
Supérieur	0.007	0.137***	0.048

Suite page suivante

	55–59	60–64	65–70
	(0.036)	(0.038)	(0.039)
Niveau d'études du conjoint (ref. Pas observé)			
Inférieur au bac	0.141	0.113	0.112
	(0.111)	(0.113)	(0.124)
Bac (gén/tech/pro/BP)	0.141	0.012	0.199
	(0.116)	(0.119)	(0.129)
Supérieur	0.128	0.005	0.144
	(0.115)	(0.119)	(0.128)
Statut professionnel du conjoint (ref. Pas observé)			
À la retrait	0.189	0.128	0.507
	(0.132)	(0.213)	(0.367)
Au chômage	0.138	0.024	0.358
	(0.135)	(0.224)	(0.395)
En emploi	0.135	0.118	0.466
	(0.129)	(0.216)	(0.371)
Au foyer	0.183	0.128	0.487
	(0.135)	(0.217)	(0.369)
Autre inactif	0.057	−0.057	0.178
	(0.134)	(0.227)	(0.394)
Étudiant	0.574	−2.672***	0.644
	(0.398)	(0.811)	(1.583)
Santé Subjective	0.646***	0.637***	0.663***
	(0.012)	(0.013)	(0.013)
Déciles du niveau de vie (ref. Décile 1)			
Décile 2	0.197***	0.100*	0.119*
	(0.051)	(0.055)	(0.062)
Décile 3	0.253***	0.259***	0.262***
	(0.051)	(0.054)	(0.060)
Décile 4	0.399***	0.344***	0.348***
	(0.051)	(0.053)	(0.059)
Décile 5	0.414***	0.401***	0.431***
	(0.051)	(0.053)	(0.059)
Décile 6	0.556***	0.554***	0.499***
	(0.050)	(0.053)	(0.060)
Décile 7	0.605***	0.590***	0.563***
	(0.049)	(0.053)	(0.060)
Décile 8	0.644***	0.661***	0.617***
	(0.048)	(0.054)	(0.061)
Décile 9	0.685***	0.724***	0.616***
	(0.048)	(0.054)	(0.061)
Décile 10	0.814***	0.797***	0.781***
	(0.049)	(0.054)	(0.062)

Suite page suivante

	55–59	60–64	65–70
Situation conjugale (ref. Vit en couple)			
Couple non-cohabitant	0.712**	−0.159	−0.101
	(0.309)	(0.340)	(0.371)
Célibataire	0.576*	−0.195	−0.414
	(0.303)	(0.332)	(0.364)
Nb d'enfants du énage (ref. Aucun)			
1 Enfant	−0.185***	−0.087***	−0.261***
	(0.025)	(0.033)	(0.045)
2 Enfants	−0.223***	−0.202***	−0.261**
	(0.040)	(0.069)	(0.110)
3 Enfants et plus	−0.198***	−0.281**	0.049
	(0.070)	(0.129)	(0.190)
Ecart d'âge × Genre (ref. Homme sans conjoint)			
Homme × Conj. 6+ ans plus jeune	0.500	−0.270	−0.791
	(0.358)	(0.425)	(0.542)
Homme × Conj. 2-5 ans plus jeune	0.537	−0.056	−0.674
	(0.349)	(0.414)	(0.531)
Homme × Conj. du même âge (± 1 an)	0.697**	0.030	−0.673
	(0.344)	(0.409)	(0.527)
Homme × Conj. 2-5 ans plus âgé	0.757**	0.087	−0.585
	(0.345)	(0.409)	(0.526)
Homme × Conj. 6+ ans plus âgé	0.643*	0.057	−0.611
	(0.346)	(0.411)	(0.526)
Femme × Sans Conj.	−0.124***	−0.079**	−0.046
	(0.038)	(0.040)	(0.043)
Femme × Conj. 6+ ans plus jeune	0.107	0.099	−0.061
	(0.126)	(0.155)	(0.182)
Femme × Conj. 2-5 ans plus jeune	0.157*	0.044	0.003
	(0.093)	(0.100)	(0.109)
Femme × Conj. du même âge	0.083*	0.061	0.006
	(0.050)	(0.050)	(0.054)
Femme × Conj. 2-5 ans plus âgé	0.098	−0.225**	−0.111
	(0.108)	(0.110)	(0.115)
Femme × Conj. 6+ ans plus âgé	−0.015	−0.071	0.170
	(0.135)	(0.159)	(0.163)
Constant	3.758***	4.566***	4.922***
	(0.313)	(0.342)	(0.374)
Observations	25,287	22,829	21,028
R^2	0.230	0.215	0.192
Adjusted R^2	0.228	0.212	0.189

Note : Model specification : Satisfaction de vie ∼ occupation_rep + csp_rep + csp_cj + educ_rep + edu_cj + occupationcj + tuu + decilesniv + couplepr + age_diff×genre + années + nenfants + santé subjective. *p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01

Tableau 5 : *Résultats de régression par classe d'âge*

	Variable dépendante : Santé subjective		
	55-59	60-64	65-70
	(1)	(2)	(3)
Statut professionnel (ref. À la retraite)			
En emploi	−0.015	0.083***	0.175***
	(0.017)	(0.016)	(0.034)
Au chômage	−0.230***	−0.026	−0.220
	(0.025)	(0.034)	(0.137)
Au foyer	−0.229***	−0.034	−0.138***
	(0.032)	(0.033)	(0.050)
Autre inactif	−0.933***	−0.712***	−0.575***
	(0.026)	(0.039)	(0.119)
Catégories socio-professionnelles (ref. Employés)			
Ouvriers	−0.036**	−0.037**	−0.020
	(0.015)	(0.016)	(0.018)
Agriculteurs exploitants	−0.085**	−0.064	−0.024
	(0.038)	(0.049)	(0.047)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0.064**	0.041	0.047*
	(0.025)	(0.027)	(0.027)
Prof. intermédiaires	0.052***	0.062***	0.057***
	(0.016)	(0.018)	(0.019)
Cadres et prof. intel. supérieures	0.070***	0.071***	0.084***
	(0.019)	(0.021)	(0.022)
Autre	−0.027	0.011	0.034
	(0.027)	(0.024)	(0.024)
CSP du conjoint (ref. Pas observé)			
Employés	0.076*	0.062	0.004
	(0.041)	(0.051)	(0.052)
Agriculteurs exploitants	0.010	0.025	−0.064*
	(0.031)	(0.034)	(0.035)
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0.067***	0.057**	−0.016
	(0.024)	(0.024)	(0.025)
Prof. intermédiaires	0.057**	0.106***	0.021
	(0.024)	(0.033)	(0.042)
Cadres et prof. intel. supérieures	0.012	0.056**	−0.032
	(0.020)	(0.026)	(0.029)
Autre	0.016	0.039*	0.001
	(0.020)	(0.022)	(0.023)
Niveau d'études (ref. Inférieur au bac)			
Bac (gén/tech/pro/BP)	0.050***	0.107***	0.057***
	(0.016)	(0.018)	(0.020)

Suite page suivante

	55–59	60–64	65–70
Supérieur	0.091***	0.090***	0.078***
	(0.016)	(0.019)	(0.020)
Niveau d'études du conjoint (ref. Pas observé)			
Inférieur au bac	0.030	−0.033	0.037
	(0.049)	(0.056)	(0.062)
Bac (gén/tech/pro/BP)	0.082	−0.003	0.083
	(0.051)	(0.058)	(0.065)
Supérieur	0.114**	−0.002	0.120*
	(0.051)	(0.058)	(0.065)
Statut professionnel du conjoint (ref. Pas observé)			
À la retrait	−0.189***	−0.222**	0.195
	(0.060)	(0.097)	(0.179)
Au chômage	−0.175***	−0.200*	0.326*
	(0.061)	(0.103)	(0.192)
En emploi	−0.176***	−0.256***	0.244
	(0.058)	(0.098)	(0.181)
Au foyer	−0.031	−0.201**	0.231
	(0.060)	(0.099)	(0.181)
Autre inactif	−0.270***	−0.369***	0.183
	(0.060)	(0.103)	(0.192)
Étudiant	0.016	−0.228	−0.206
	(0.178)	(0.422)	(0.847)
Déciles du niveau de vie (ref. Décile 1)			
Décile 2	0.032	−0.009	0.036
	(0.023)	(0.027)	(0.031)
Décile 3	0.096***	0.138***	0.122***
	(0.023)	(0.026)	(0.030)
Décile 4	0.136***	0.222***	0.207***
	(0.023)	(0.026)	(0.030)
Décile 5	0.130***	0.241***	0.276***
	(0.023)	(0.026)	(0.029)
Décile 6	0.157***	0.286***	0.305***
	(0.023)	(0.026)	(0.030)
Décile 7	0.202***	0.337***	0.315***
	(0.022)	(0.026)	(0.030)
Décile 8	0.245***	0.336***	0.369***
	(0.022)	(0.026)	(0.030)
Décile 9	0.244***	0.372***	0.413***
	(0.022)	(0.026)	(0.030)
Décile 10	0.333***	0.441***	0.461***
	(0.022)	(0.026)	(0.031)
Situation conjugale (ref. Vit en couple)			

Suite page suivante

	55–59	60–64	65–70
Couple non-cohabitant	−0.210	−0.124	0.238
	(0.152)	(0.178)	(0.185)
Célibataire	−0.254*	−0.192	0.232
	(0.148)	(0.175)	(0.181)
Nb d'enfants du énage (ref. Aucun)			
1 Enfant	−0.006	−0.037**	−0.125***
	(0.011)	(0.016)	(0.022)
2 Enfants	−0.030*	−0.092***	−0.026
	(0.017)	(0.032)	(0.050)
3 Enfants et plus	−0.069**	−0.129**	−0.058
	(0.029)	(0.055)	(0.085)
Ecart d'âge × Genre (ref. Homme sans conjoint)			
Homme × Conj. 6+ ans plus jeune	−0.178	0.006	−0.035
	(0.170)	(0.214)	(0.268)
Homme × Conj. 2-5 ans plus jeune	−0.242	0.005	−0.023
	(0.167)	(0.209)	(0.262)
Homme × Conj. du même âge (± 1 an)	−0.193	0.050	0.028
	(0.165)	(0.207)	(0.261)
Homme × Conj. 2-5 ans plus âgé	−0.174	0.050	0.042
	(0.165)	(0.207)	(0.260)
Homme × Conj. 6+ ans plus âgé	−0.168	0.146	0.058
	(0.166)	(0.208)	(0.260)
Femme × Sans Conj.	−0.024	0.092***	
	(0.019)	(0.020)	(0.022)
Femme × Conj. 6+ ans plus jeune	0.074	−0.042	0.047
	(0.053)	(0.074)	(0.091)
Femme × Conj. 2-5 ans plus jeune	0.166***	0.111**	0.044
	(0.040)	(0.048)	(0.056)
Femme × Conj. du même âge	0.090***	0.026	−0.090***
	(0.023)	(0.025)	(0.027)
Femme × Conj. 2-5 ans plus âgé	0.140***	0.019	−0.138**
	(0.050)	(0.055)	(0.059)
Femme × Conj. 6+ ans plus âgé	0.053	−0.256***	−0.490***
	(0.060)	(0.075)	(0.081)
Constant	3.783***	3.412***	2.885***
	(0.151)	(0.178)	(0.185)
Observations	32,360	26,801	24,195
R^2	0.145	0.084	0.058
Adjusted R^2	0.143	0.081	0.055

Note : Model specification : Santé subjective ∼ occupation_rep + csp_rep + csp_cj + educ_rep + edu_cj + occupationcj + tuu + decilesniv + couplepr + age_diff×genre + années + nenfants. *p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01

La mesure du bien-être

La démarche employée dans ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'économie du bonheur (voir Senik 2014 pour une introduction). Celle-ci repose sur le principe d'une mesure du bien-être subjectif, tel que ressenti par chaque personne selon ses propres critères, au travers de questions directes. Ainsi, la satisfaction dans la vie est la réponse à la question :

> Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ?

avec une échelle de 0 à 10, où 0 veut dire que vous ne vous sentez Pas du tout satisfait », et 10 veut dire que vous vous sentez « Complètement satisfait ».

Un ensemble de questions de références, couvrant le bien-être évaluatif (la question ci-dessus sur la satisfaction), émotionnel (qu'on appelle plus couramment le bonheur), eudémonique (sentiment de sens), la santé, les relations sociales, le travail, la confiance, le sentiment de sécurité, etc. a été développé par les recherches en psychologie expérimentale, puis adapté et validé pour l'intégration dans des enquêtes en population générale. Nous disposons ainsi d'un ensemble normé de questions (voir OCDE 2013 ; OECD 2025 pour un cadre général), présentes dans un nombre croissant d'enquêtes nationales et internationales. Ces mesures occupent également une place centrale dans le dispositif des nouveaux indicateurs de richesses proposé en 2009 par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009).

Données utilisées

Dans ce rapport, nous mobilisons trois sources de données : l'enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages (SCRV), la plate-forme « Bien-être » à l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) et l'enquête européenne *Survey on Heath, Ageing and Retirement* (SHARE).

Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme)

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) est une enquête de l'Insee qui interroge chaque mois plus de 2 000 ménages sur la conjoncture économique, leur situation financière personnelle ainsi que leurs intentions d'épargne et de consommation. Depuis juin 2016, l'Observatoire du bien-être du Cepremap finance une plate-forme additionnelle, trimestrielle, de vingt questions sur le bien-être subjectif.

Comme il s'agit d'une enquête en population générale, les effectifs sur les classes d'âge qui nous intéressent sont limités.

Tableau 6 : *Répartition par âge et occupation (CAMME)*

Classe d'âge	Emploi	Chômage	Retraite	Au foyer	Incapacité	Autre inactif	Total
55-59	866	67	54	16	54	19	1076
60-64	373	34	611	14	33	8	1073
65-70	72	4	1000	3	6	1	1086

Enquête sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages (SRCV)

Cette enquête Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages est une enquête annuelle de l'Insee. 16 000 logements sont concernés, avec une enquête en face-face sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages. Il s'agit d'une enquête en panel tournant, renouvelé par neuvième chaque année avant 2019, par quart depuis. En raison de l'important travail statistique requis pour sa mise en forme et la détermination des pondérations, elle est habituellement disponible dans l'année suivant celle de la collecte. La question sur la satisfaction dans la vie a été introduite en 2010, suite aux travaux de la Commission Stiglitz. Nous utilisons toutes les vagues actuellement disponibles depuis cette date (2010-2023)[11].

Il s'agit là aussi d'une enquête en population générale, mais l'effectif beaucoup plus important fournir des effectifs plus élevés dans chaque catégorie.

Tableau 7 : *Répartition par âge et occupation (SRCV)*

Classe d'âge	Retraite	Chômage	Emploi	Au foyer	Inactif	Étudiant	Total
55-59	3918	2579	23036	1929	2313	12	33787
60-64	20180	805	4989	1241	573	4	27792
65-70	23781	37	712	405	52	2	24989

Survey on Heath, Ageing and Retirement (SHARE)

L'enquête SHARE est une enquête européenne[12] centrée sur les seniors. Elle suit dans la durée un panel représentatif dans chaque pays participant (voir Börsch-Supan et al. 2013). Le volet français comporte environ 3 000 à 4 000 personnes par vague.

Nous utilisons ici les vagues 2 à 9[13].

Tableau 8 : *Répartition par âge et occupation (SHARE)*

Classe d'âge	Retraite	Chômage	Emploi	Au foyer	Incapacité	Autre inactif	Total
55-59	749	196	1852	214	74	33	3118
60-64	2749	58	605	220	31	28	3691
65-70	4035	3	90	293	9	24	4454

11. Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2010 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2011 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2012 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2013 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2014 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2015 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2016 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2017 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2018 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2019 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2020 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2021 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2022 ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques 2023

12. L'enquête SHARE a bénéficié d'un financement de la Commission Européenne, DG RTD through FP5 (QLK6-CT-2001-00360), FP6 (SHARE-I3 : RII-CT-2006-062193, COMPARE : CIT5-CT-2005-028857, SHARELIFE : CIT4-CT-2006-028812), FP7 (SHARE-PREP : GA N°211909, SHARE-LEAP : GA N°227822, SHARE M4 : GA N°261982, DASISH : GA N°283646) and Horizon 2020 (SHARE-DEV3 : GA N°676536, SHARE-COHESION : GA N°870628, SERISS : GA N°654221, SSHOC : GA N°823782, SHARE-COVID19 : GA N°101015924) and by DG Employment, Social Affairs & Inclusion through VS 2015/0195, VS 2016/0135, VS 2018/0285, VS 2019/0332, VS 2020/0313, SHARE-EUCOV : GA N°101052589 and EUCOVII : GA N°101102412. Des financements complémentaires ont été apportés par le Ministère allemand de l'enseignement et de la recherche (01UW1301, 01UW1801, 01UW2202), la Max Planck Society for the Advancement of Science, l'U.S. National Institute on Aging (U01_AG09740-13S2, P01_AG005842, P01_AG08291, P30_AG12815, R21_AG025169, Y1-AG-4553-01, IAG_BSR06-11, OGHA_04-064, BSR12-04, R01_AG052527-02, R01_AG056329-02, R01_AG063944, HHSN271201300071C, RAG052527A) et par diverses autrtes sources nationales (voir www.share-eric.eu).

13. SHARE-ERIC 2024b ; SHARE-ERIC 2024c ; SHARE-ERIC 2024d ; SHARE-ERIC 2024e ; SHARE-ERIC 2024f ; SHARE-ERIC 2024g ; SHARE-ERIC 2024h ; SHARE-ERIC 2024a

Libellé des questions de bien-être

Variable	Questions	Échelle
SHARE		
satisfaction_vie	*« Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie actuellement ? »*	0–10
sante	*« Diriez-vous que votre santé est : Excellente ; Très bonne ; Bonne ; Moyenne ; Mauvaise »*	1–5
sens_vie	*« Avez-vous le sentiment que ce que vous faites dans la vie vaut la peine ? »*	Binaire (0/1)
depressed	*« Au cours des dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) triste ou déprimé(e) ? »*	Binaire (0/1)
hopes	*« Au cours des dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) plein(e) d'espoir pour l'avenir ? »*	Binaire (0/1)
suicidal_feel	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous eu des idées suicidaires ? »*	Binaire (0/1)
enjoyment	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous éprouvé du plaisir à faire des choses ? »*	Binaire (0/1)
sleep_trouble	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous eu des troubles du sommeil ? »*	Binaire (0/1)
irritability	*« Au cours des dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) irritable ? »*	Binaire (0/1)
fatigue	*« Au cours des dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) sans énergie / fatigué(e) ? »*	Binaire (0/1)
conc_tv	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous eu des difficultés de concentration (par ex. devant la TV/la radio) ? »*	Binaire (0/1)
conc_read	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous eu des difficultés de concentration (lecture) ? »*	Binaire (0/1)
tears	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous pleuré ? »*	Binaire (0/1)
lack_companionship	*« Au cours des dernières semaines, avez-vous souffert d'un manque de compagnie ? »*	Binaire (0/1)
left_out	*« Au cours des dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) mis(e) à l'écart ? »*	Binaire (0/1)
isolated	*« Au cours des dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) isolé(e) des autres ? »*	Binaire (0/1)
lonely	*« À quelle fréquence vous êtes-vous senti(e) seul(e) au cours des dernières semaines ? »*	Binaire (0/1)
joie_journee	*« Globalement, hier, diriez-vous que votre journée a été joyeuse ? »*	0–10
avenir_positif	*« Dans quelle mesure voyez-vous l'avenir de manière positive ? »*	0–10
souvenirs_heureux	*« Dans quelle mesure vos souvenirs sont-ils heureux ? »*	0–10

Suite en page suivante

Variable	Questions	Échelle
securite_fin	*« Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité sur le plan financier ? »*	0–10
CAMME		
VIEACTUEL	*« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez actuellement ? »*	0–10
SENS	*« Dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre vie a du sens, de la valeur ? »*	0–10
NIVVIE	*« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre niveau de vie ? »*	0–10
SANTE	*« Comment évaluez-vous votre santé en général ? »*	0–10
HEUREUX	*« Au cours de la journée d'hier, vous êtes-vous senti(e) heureux/heureuse ? »*	0–10
DEPRIM	*« Au cours de la journée d'hier, vous êtes-vous senti(e) déprimé(e) ? »*	0–10
RELPROCH	*« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de vos relations avec les personnes qui vous sont proches (famille, amis) ? »*	0–10
SOUTIEN	*« Avez-vous des personnes sur qui vous pouvez compter en cas de besoin ? »*	0–10
SEUL	*« Au cours des sept derniers jours, à quel point vous êtes-vous senti(e) seul(e) ? »*	0–10
VIEPASSE	*« Si vous repensez à l'année passée, comment vous situiez-vous sur une échelle de bonheur de 0 à 10 ? »*	0–10
VIEFUTUR	*« Quand vous pensez aux années à venir, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de cette perspective ? »*	0–10
FUTURFRA	*« Pour la France, comment voyez-vous l'avenir pour la prochaine génération ? »*	0–10
FUTUREU	*« Pour l'Europe, comment voyez-vous l'avenir pour la prochaine génération ? »*	0–10
TEMPSLIB	*« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du temps libre que vous pouvez utiliser comme bon vous semble ? »*	0–10
SRCV		
satisf	*« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ces jours-ci ? »*	0–10
sante	*« Comment évalueriez-vous votre état de santé en général ? »*	1–5

Note. Toutes les variables ont été recodées de sorte qu'une valeur plus élevée indique une situation plus positive ou favorable. Ainsi, pour les variables binaires, 1 signifie par exemple « ne pas être seul », « ne pas être déprimé », etc. Pour les échelles de santé, 5 correspond à une santé parfaite.

Le Cepremap

Le CEPREMAP est né en 1967 de la fusion de deux centres, le CEPREL et le CERMAP, pour éclairer la planification française grâce à la recherche économique. Le CEPREMAP est, depuis le 1er janvier 2005, le CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses APplications. Il est placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer une interface entre le monde académique et les administrations économiques. Il est à la fois une agence de valorisation de la recherche économique auprès des décideurs, et une agence de financement de projets dont les enjeux pour la décision publique sont reconnus comme prioritaires.

http://www.cepremap.fr

L'Observatoire du Bien-être

L'Observatoire du bien-être au CEPREMAP soutient la recherche sur le bien-être en France et dans le monde. Il réunit des chercheurs de différentes institutions appliquant des méthodes quantitatives rigoureuses et des techniques novatrices. Les chercheurs affiliés à l'Observatoire travaillent notamment sur la relation entre revenus, éducation, santé et bien-être, et l'évolution du bien-être au cours de la vie. Un rôle important de l'Observatoire est de développer notre compréhension du bien-être en France : son évolution au fil du temps, sa relation avec le cycle économique et politique, les écarts entre différents groupes de population ou régions, et enfin la relation entre politiques publiques et bien-être.

http://www.cepremap.fr/observatoire-bien-etre

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS